

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1904

2 août 2008

### SOMMAIRE

<b>AFI International S.A.</b> .....	<b>91390</b>	<b>HEIRENS Romain S.à r.l.</b> .....	<b>91388</b>
<b>Airworks S.A.</b> .....	<b>91392</b>	<b>Ibag S.A.</b> .....	<b>91378</b>
<b>Airworks S.A.</b> .....	<b>91392</b>	<b>Imex Europe S.à r.l.</b> .....	<b>91378</b>
<b>Alchimia Finance S.A.</b> .....	<b>91362</b>	<b>Immobilière Parc Schouweiler, s.à r.l.</b> ....	<b>91363</b>
<b>Alesya S.à r.l.</b> .....	<b>91378</b>	<b>Institut Européen de Recherches et d'In-</b>	
<b>Amorim Investments III S.A.</b> .....	<b>91388</b>	<b>vestissements S.A.</b> .....	<b>91386</b>
<b>Appartinvest S.A.</b> .....	<b>91391</b>	<b>Jawer (Luxembourg) S.A.</b> .....	<b>91391</b>
<b>Aurelia Capital</b> .....	<b>91383</b>	<b>Jawer (Luxembourg) S.A.</b> .....	<b>91387</b>
<b>Black Lion Beverages Luxembourg</b> .....	<b>91365</b>	<b>Jonathan Finance Holding S.A. SPF</b> .....	<b>91377</b>
<b>Coboulux</b> .....	<b>91364</b>	<b>Logistis III Luxembourg S.A.</b> .....	<b>91347</b>
<b>Compagnie de l'Occident pour la Finance</b>		<b>Lucilinburhuc Services S.A.</b> .....	<b>91366</b>
<b>et l'Industrie</b> .....	<b>91385</b>	<b>Management Co-operative Company S.à</b>	
<b>Compagnie Industrielle et Financière des</b>		<b>r.l.</b> .....	<b>91387</b>
<b>Produits Amylacés</b> .....	<b>91392</b>	<b>Piwel S.à.r.l.</b> .....	<b>91377</b>
<b>Edvima S.A.</b> .....	<b>91363</b>	<b>Pro-Expansia S.A.</b> .....	<b>91362</b>
<b>Egon Zehnder Luxembourg S.A.</b> .....	<b>91362</b>	<b>Sertilux s.e.n.c.</b> .....	<b>91384</b>
<b>Ewerhardt Spedition G.m.b.H.</b> .....	<b>91391</b>	<b>Sicily Investments S.à.r.l.</b> .....	<b>91364</b>
<b>Farfinance I S.A.</b> .....	<b>91363</b>	<b>Taurus Euro Retail Holding S.à r.l.</b> .....	<b>91364</b>
<b>Financière de Grammond S.A.</b> .....	<b>91380</b>	<b>Taurus Euro Retail II Holding S.à r.l.</b> .....	<b>91346</b>
<b>Five Mounts Investments S.à r.l.</b> .....	<b>91391</b>	<b>Xin-Xing s.à r.l.</b> .....	<b>91384</b>
<b>H2O Floation Center S.A.</b> .....	<b>91392</b>	<b>YMA Asset Management S.A.</b> .....	<b>91384</b>
<b>HC International S.A.</b> .....	<b>91388</b>		

**Taurus Euro Retail II Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 260.000,00.**

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébisците.

R.C.S. Luxembourg B 121.725.

By two share purchase agreements dated June 13, 2008, BlackRock Global Real Estate Opportunity Fund (Luxembourg) A S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 121.164 ("BlackRock A"), as holder of 9,360 class A shares of the Company, transferred respectively:

- 789 class A shares of the Company to BlackRock Global Real Estate Opportunity Fund (Luxembourg) B S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 130.326 ("Blackrock B"); and

- 4,735 class A shares of the Company to BlackRock Global Real Estate Opportunity Fund (Luxembourg) C S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 130.896 ("BlackRock C").

As a consequence, since June 13, 2008, the ten thousand four hundred (10,400) class A shares, having a par value of twenty-five (EUR 25.-) Euro each, representing the entire share capital of the Company are held as follows:

- Taurus Euro Retail II Feeder S.à r.l., as holder of 1,040 class A shares of the Company;
- BlackRock Global Real Estate Opportunity Fund (Luxembourg) A S.à r.l., as holder of 3,836 class A shares of the Company;
- BlackRock Global Real Estate Opportunity Fund (Luxembourg) B S.à r.l., as holder of 789 class A shares of the Company; and
- BlackRock Global Real Estate Opportunity Fund (Luxembourg) C S.à r.l., as holder of 4,735 class A shares of the Company.

For publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Date: July 7, 2008.

By virtue of a power of attorney  
Anne-Laure Mollard

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement:

Par deux contrats de cession de parts sociales en date du 13 juin 2008, BlackRock Global Real Estate Opportunity Fund (Luxembourg) A S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121.164 («BlackRock A»), détenteur de 9.360 parts sociales de classe A de la Société, a transféré respectivement:

- 789 parts sociales de classe A de la Société à BlackRock Global Real Estate Opportunity Fund (Luxembourg) B S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.326 («BlackRock B»); et

- 4.735 parts sociales de classe A de la Société à BlackRock Global Real Estate Opportunity Fund (Luxembourg) C S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.896 («BlackRock C»).

En conséquence, depuis le 13 juin 2008, les dix mille quatre cents (10.400) parts sociales de classe A, d'une valeur nominale de vingt-cinq (EUR 25,-) euros chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont détenues comme suit:

- Taurus Euro Retail II Feeder S.à r.l., détentrice de 1.040 parts sociales de classe A de la Société;
- BlackRock Global Real Estate Opportunity Fund (Luxembourg) A S.à r.l., détentrice de 3.836 parts sociales de classe A de la Société;
- BlackRock Global Real Estate Opportunity Fund (Luxembourg) B S.à r.l., détentrice de 789 parts sociales de classe A de la Société; et
- BlackRock Global Real Estate Opportunity Fund (Luxembourg) C S.à r.l., détentrice de 4.735 parts sociales de classe A de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Date: 7 juillet 2008.

En vertu d'une procuration

Anne-Laure Mollard

Référence de publication: 2008092094/250/64.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07578. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

### **Logistis III Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 140.171.

#### — STATUTES

In the year two thousand and eight, on the twenty-seventh of June.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

#### APPEARED:

"AEW LUXEMBOURG, S.à r.l.", a Luxembourg private limited liability company, having its registered office at 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number 90.603,

referred to hereafter as the "Shareholder",

represented by Mrs Nadia WEYRICH, employee, with professional address in Belvaux, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled *ne varietur* by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the hereinabove stated capacity, has requested the notary to draw up the following articles of association of a "société anonyme".

### **Chapter I.- Form, name, registered office, object, duration**

#### **1. Form, Corporate name.**

1.1 The company is hereby formed as a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (and in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies (the "1915 Law")) and by the present articles (the "Articles").

1.2 The Company exists under the name of "LOGISTIS III LUXEMBOURG S.A." (the "Company").

#### **2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 The board of directors of the Company (the "Board of Directors") is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

#### **3. Object.**

3.1 The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector. On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

3.4 The Company may in particular enter into the following transactions it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

3.4.1. to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt instruments or debt securities, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

3.4.2. to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

3.4.3. to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of any applicable legal provision; and

3.4.4. to enter into agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other contracts for services, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its object.

3.5 In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

**4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

## Chapter II - Share capital

**5. Capital.** The subscribed capital is set at thirty-one thousand Euro (EUR 31.000.-) divided into thirty thousand nine hundred and eighty (30.980) class A shares (the "Class A Shares"), ten (10) class B shares (the "Class B Shares"), four (4) class C shares (the "Class C Shares") and six (6) class D shares (the "Class D Shares"), each of these shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, fully paid up (by 100%).

### 6. Authorized capital.

6.1 The Company has an un-issued but authorized share capital of a maximum amount of one hundred and seventy-five million Euro (EUR 175,000,000.-) to be used in order to issue new Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares or to increase the nominal value of the Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares.

6.2 The authorized share capital may be increased or reduced by resolutions of the general meeting of Shareholders in accordance with Article 18 of the Articles.

6.3 The sole purpose of the above authorized capital is to allow the issue of new Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares or the increase of the nominal value of the existing Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares in exchange of contribution in cash made by the existing or future Shareholders in execution of the capital calls made by the Board of Directors in compliance with any agreement possibly entered into, from time to time between, among others, the Shareholders and the Company (a "Shareholders' Agreement").

6.4 Within the limits of the authorized share capital set out under Article 6.1, the share capital may be increased, from time to time, at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, in accordance with the terms and conditions set out below by creating and issuing new Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares, it being understood that:

6.4.1 The Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares may be subscribed in accordance with the terms and conditions fixed by the Board of Directors within the strict limits stated in any Shareholders' Agreement.

6.4.2 The Board of Directors may also determine the date of the issue and the number of Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares having to be eventually subscribed and issued.

6.4.3 The rights attached to the new Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares will be strictly similar to the rights attached to the existing Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares.

6.4.4 The authorization will expire five years after the date of the present deed, but that at the end of such period a new period of authorization may be approved by resolution of the general meeting of Shareholders.

6.5 The Board of Directors is authorized to do all things necessary to amend Article 5 in order to record the change of share capital following an increase pursuant to this Article 6; the Board of Directors is empowered to take or authorize the actions required for the execution and publication of such amendment in accordance with the 1915 Law. Furthermore, the Board of Directors may delegate to the chairman of the Board of Directors (the "Chairman") or any Director of the Company or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for Class A Shares and/or Class B Shares representing part or all of such increased amounts of capital.

6.6 This increase of the share capital decided by the Board of Directors within the limitations of the authorized share capital may be subscribed for, and Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares may be issued with, or without issue premium and paid up by contribution in kind or cash or by incorporation of claims in any other way to be determined by the Board of Directors.

**7. Form of the shares.** The Shares are in principle in registered form, or in bearer form at the request of the Shareholders and subject to legal conditions.

**8. Payment of shares.** Payments on Shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions which the Board of Directors or the Sole Director shall from time to time determine. Any amount called up on Shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

**9. Modification of capital.**

9.1 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the Shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

9.2 The Company can repurchase its own shares within the limits set by law.

**10. Transfer of shares.**

10.1 Any transfer of Class A Shares must (i) strictly comply with the provisions of Article 10 of the Articles and (ii) with the prior consent of the "Class B Shareholder".

10.2 Transfer of Class A Shares to another Class A Shareholder or to a third party

(a) A "Class A Shareholder" (the "Selling Shareholder") wishing to sell all of its Class A Shares (the "Offered Shares") must give notice of such an intent (the "Transfer Notice") to the Chairman setting out the details of the Offered Shares and a price, which must be in cash only, per Class A Share it wishes to receive (the "Share Price"). The Chairman shall, within fourteen (14) Days of receipt of such Transfer Notice, offer the Offered Shares to the other Class A Shareholders in proportion to their respective amounts of Equity Commitment. The Offered Shares shall be offered at the Share Price and on the same terms and conditions provided for in the Transfer Notice (the "Agreed Terms") and the offer shall be open for acceptance for a period determined by the Chairman which shall not be less than thirty (30) Days nor more than sixty (60) Days (including the fourteen (14) Days period granted to the Chairman) ("Offer Closing"). In the absence of express acceptance of the offer prior to the Offer Closing, the Class A Shareholders shall be deemed to have refused such offer.

(b) On accepting an offer, each Class A Shareholder shall notify the Chairman of the number of Offered Shares in respect of which it accepts such offer and whether, if not all of the other Class A Shareholders accept the offer, that the Class A Shareholder would be willing to purchase further Offered Shares.

If the first notifications received by the Chairman show that the Class A Shareholders have not accepted the offer of all the Offered Shares, the Chairman shall inform the Class A Shareholders of the numbers of Offered Shares accepted by each Class A Shareholder and the number of remaining Class A Shares, within three (3) Days after receiving the last notification. Each Class A Shareholder shall then notify the Chairman of the number of additional Offered Shares, which it agrees to purchase within three (3) Business Days following receipt of the above-mentioned notice from the Chairman.

(c) If not all of the Class A Shareholders accept the offer, the Offered Shares shall be sold to those Class A Shareholders, which have indicated a willingness to purchase further Offered Shares pursuant to point (b) in proportion to their respective "Equity Commitment", if not otherwise agreed among them. If only one Class A Shareholder accepts the offer, all of the Offered Shares may be sold to such Class A Shareholder.

(d) The Chairman shall, no later than the Offer Closing (which may be extended pursuant to Article 10.2 b) notify the Selling Shareholder if the other Class A Shareholders have agreed to purchase the Offered Shares. The Selling Shareholder shall sell the Offered Shares to the other Class A Shareholders accordingly. If the other Class A Shareholders decide not to purchase the totality of the Offered Shares, the Selling Shareholder may freely sell them to a bona fide third party, provided that (i) such sale is completed within forty five (45) Days of the Offer Closing, and (ii) the sale is executed on the Agreed Terms. The Selling Shareholder shall provide to the Chairman the draft sale and purchase agreement that he is to conclude with the purchaser in order to enable the Chairman to ensure that the above conditions are met.

(e) If the right of first offer is duly exercised, the Selling Shareholder irrevocably undertakes to (i) sell to the other Class A Shareholders, on the Agreed Terms, the Offered Shares within one (1) month of the Offer Closing and (ii) execute any document enabling the sale to be valid and enforceable against the Company and third parties.

10.3 Transfer to affiliated companies

A sale or a transfer by a Class A Shareholder (a "Transferor Investor") of its Class A Shares to one of its "Affiliates" (individually a "Transferee Affiliate") shall be permitted, provided that:

(a) The Transferee Affiliate assumes any and all remaining obligations relating to its position as a Class A Shareholder (including, without limitation, the obligation to pay up any remaining Equity Commitments) of the Transferor Investor under any Shareholders' Agreement, at such time;

(b) The Transferor Investor remains jointly and severally liable with the Transferee Affiliate for any and all remaining obligations relating to its position as a Class A Shareholder and (including, without limitation, the obligation to pay up any remaining Equity Commitments) of the Transferor Investor, at such time;

(c) The Transferor Investor irrevocably and unconditionally guarantees towards the Company and the Board of Directors, as applicable, the due and timely performance by the Transferee Affiliate of any and all obligations relating to its position as a Shareholder of the Class A Shares (including, without limitation, the obligation to pay up any remaining Equity Commitments) of the Transferee Affiliate under any Shareholders' Agreement (whether assumed from the Transferor Investor, or incurred by the Transferee Affiliate), and shall hold such parties harmless in that respect, to the extent permitted by law;

(d) In the event that the Transferee Affiliate ceases to be an Affiliate of the Transferor Investor, the Transferee Affiliate shall sell, assign or transfer such Class A Shares back to the Transferor Investor.

10.4 Each Shareholder agrees that it will not sell, assign, transfer, pledge or grant any security interest in its Class A Shares unless all the conditions and procedures described in the Articles are met and without the prior consent of the Class B Shareholders.

10.5 When permitted and unless otherwise consented to by the Chairman, a sale, an assignment or a transfer must be of all and not less than all the Class A Shares held by the Shareholder.

10.6 Furthermore, in case a Shareholders' Agreement has been adopted between the Company and the Shareholders, no sale, transfer or assignment of Class A Shares shall become effective unless and until the relevant transferee or assignee agrees in writing to be bound by the terms of the Shareholders' Agreement, by executing a deed of adherence, confirming that it shall be bound by the terms of such Shareholders' Agreement and that it takes over the unfunded Equity Commitment of the Selling Shareholder or Transferor Investor.

10.7 A transfer for purposes of this Article shall include any direct or indirect transfer of control of a Shareholder, such as a transfer of shares or other ownership interests in a Shareholder, a merger or demerger involving a Shareholder.

10.8 No right to redemption of the Class A Shares

None of the Shareholders shall be entitled or shall take any action to cause the Company to redeem any of its Class A Shares.

### **Chapter III.- Directors, chairman, board of directors, statutory auditors**

#### **11. Board of directors or sole director.**

11.1 In case of plurality of Shareholders, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of at least three members, who need not be Shareholders.

11.2 In the case where the Company is incorporated by a sole Shareholder or if at the occasion of a general meeting of Shareholders, it is established that the Company has only one Shareholder left, the composition of the Board of Directors may be limited to one member (the "Sole Director") until the next ordinary general meeting of the Shareholders noticing the existence of more than one Shareholder. A legal entity may be a member of the Board of Directors or may be the Sole Director of the Company. In such a case, its permanent representative shall be appointed or confirmed in compliance with the 1915 Law.

11.3 The Directors or the Sole Director are appointed by the general meeting of Shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of Shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

11.4 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of Shareholders which will be asked to ratify such election.

#### **12. Meetings of the board of directors and chairman.**

12.1 The Board of Directors shall elect its Chairman from among its members. The first Chairman may be appointed by the first general meeting of Shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.

12.2 The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any Director. In case that all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

12.3 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by telegram, e-mail or telefax another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the Chairman has a casting vote.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call means allowing the identification of each participating Director shall be allowed. These means must comply with technical features which guarantee an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way. Each participating Director able to hear and to be heard by all other participating Directors whether or not using this technology shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all Directors in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened.

12.7 Votes may also be cast by fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

12.8 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

### **13. General powers of the board of directors.**

13.1 The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by Law to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

13.2 Any director having an interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the company shall advise the board thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the directors may have had an interest conflicting with that of the company.

13.3 If there is only one Shareholder, the minutes shall only mention the operations intervened between the Company and its Sole Director having an interest conflicting with the one of the Company. The provisions of the preceding paragraphs are not applicable when the decisions of the Board of Directors of the Company or of the Director concern day-to-day operations engaged in normal conditions.

13.4 The Board of Directors will be entitled to create one or several committees for the Company which will only have a consultancy purpose.

### **14. Delegation of powers.**

14.1 The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to the Chairman or any other member of the Board of Directors, officers or other agents, legal or physical person, who need not be Shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board shall determine.

14.2 The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any person who need not be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

14.3 The first person entrusted with the daily management may be appointed by the first general meeting of Shareholders.

**15. Representation of the company.** Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be, in case of a Sole Director, bound by the sole signature of the Sole Director or, in case of a Board of Directors, by the sole signature of the Chairman or the joint signatures of two Directors or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the Chairman or two Directors, but only within the limits of such power.

**16. Remuneration of the chairman.** For its activities as director of the Company, the Chairman will receive from the Company a management fee to be defined in accordance with the provisions of the Shareholders' Agreement, which may from time to time be entered into between the Company and the Shareholders.

### **17. Statutory auditor.**

17.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors.

17.2 The general meeting of Shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 6 years from the date of their election.

17.3 The statutory auditors are re-eligible.

## **Chapter IV.- General meeting of shareholders**

### **18. Powers of the sole shareholder / General meeting of shareholders.**

18.1 The Company may have a sole Shareholder at the time of its incorporation or when all of its Shares come to be held by a single person. The death or dissolution of the sole Shareholder does not result in the dissolution of the company.

18.2 If there is only one Shareholder, the sole Shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and takes the decisions in writing.

18.3 In case of plurality of Shareholders, the general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

18.4 Any general meeting shall be convened by means of convening notice sent to each registered Shareholder in compliance with the 1915 Law. In case that all the Shareholders are present or represented and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication.

18.5 The Shareholders are entitled to vote by correspondence, by means of a form providing the option for a positive or negative vote or for an abstention. For the calculation of the quorum, are only taken into account the forms received by the Company prior the general meeting of Shareholders, within the time limit of three (3) days.

18.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a Shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

18.7 The Shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

18.8 Unless otherwise provided by Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of Shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

18.9 When the Company has a sole Shareholder, his decisions are written resolutions.

18.10 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third majority of the Shareholders present or represented.

18.11 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

**19. Place and date of the annual general meeting of shareholders.** The annual general meeting of Shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on 25 June, at 2.30 p.m., or on the next subsequent open business day should such day be a bank holiday in Luxembourg.

**20. Other general meetings.** Any Director or the statutory auditors may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the Shareholders which together represent one tenth of the capital of the Company.

**21. Votes.** Each Share is entitled to one vote. A Shareholder may act at any general meeting, even the annual general meeting of Shareholders, by appointing another person as his proxy in writing or by telegram, telex, e-mail or telefax.

## **Chapter V.- Business year, distribution of profits**

### **22. Business year.**

22.1 The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

22.2 The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of Shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

### **23. Distribution of profits.**

23.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

23.2 Each year at least five per cent of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation will cease to be when the amount of the legal reserve reaches at least one tenth of the capital of the Company.

23.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Board of Directors shall propose that cash available for remittance be distributed.

23.4 The decision to distribute funds and the determination of the conditions and amount of such a distribution will be taken by a majority of votes of Class A Shareholders, a majority of votes of Class B Shareholders, a majority of votes of "Class C Shareholder", a majority of votes of "Class D Shareholder" and as it may be provided for in any Shareholders' Agreement.

## **Chapter VI.- Dissolution, liquidation**

### **24. Dissolution, Liquidation.**

24.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of Shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

24.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of Shareholders.



**Chapter VII.- Applicable law**

**25. Applicable law.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law and the Shareholders' Agreement.

**26. Definitions.**

"1915 Law" has the meaning set out in article 1.1 of the Articles.

"Affiliate": means when used with reference to a specified person, any person that directly or indirectly through one or more intermediaries controls or is controlled by or is under common control with the specified person; for the purposes of this definition, a person shall be deemed to control an entity of which he, she or it is the holder of more than forty per cent (40%) of the outstanding voting securities, except that for the purpose of Clause 10 of these Articles, more than forty per cent (40%) shall be subscribed for ninety-nine percent (99%).

"Agreed Terms" has the meaning as set out in article 10.2 (a).

"Articles" has the meaning set out in article 1.1 of the Articles.

"Board of Directors" has the meaning set out in article 2.3 of the Articles.

"Chairman" has the meaning set out in article 6.5 of the Articles.

"Class A Share": means the class A ordinary shares in the capital of the Company held by the Class A Shareholders.

"Class A Shareholder": means a holder of Class A Shares.

"Class B Share": means the class B ordinary shares in the capital of the Company held by the Class B Shareholders.

"Class B Shareholder": means a holder of Class B Shares.

"Class C Share": means the class C ordinary shares in the capital of the Company held by the Class C Shareholders.

"Class C Shareholder": means a holder of Class C Shares.

"Class D Share": means the class D ordinary shares in the capital of the Company held by the Class D Shareholders.

"Class D Shareholder": means a holder of Class D Shares.

"Equity Commitment": the Shareholders, and all those who may become Shareholders of the Company, may, from time to time, enter together with the Company into a Shareholders' Agreement. Such agreement may inter alia contain the aggregate commitment of a Class A Shareholder a Class B Shareholder a Class C Shareholder and a Class D Shareholder to acquire Class A Shares or Class B Shares;

"Chairman": means AEW LUXEMBOURG, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, having its registered office at 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number 90.603.

"Offer Closing" has the meaning as set out in article 10.2 (a).

"Offered Shares" has the meaning as set out in article 10.2 (a).

"Share": a Class A Share and/or a Class B Share and/or a Class C Share and/or a Class D Share, as the case may be.

"Share Price" has the meaning as set out in article 10.2 (a).

"Shareholder": a holder of Class A Shares and/or Class B Shares and/or Class C Shares and/or Class D Shares, as the case may be.

"Shareholders' Agreement" means the Shareholders' agreement which may, from time to time, be entered into between the Company and the Shareholders.

"Transfer Notice" has the meaning as set out in article 10.2 (a).

"Transferor Investor" has the meaning as set out in article 10.3.

"Transferee Affiliate" has the meaning as set out in article 10.3.

*Transitional dispositions*

1) The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2008.

2) The first annual general meeting of shareholders shall be held in 2009.

*Subscription and payment*

The Articles having thus been established, the above-named parties have subscribed for the thirty-one thousand (31.000) shares as follows:

AEW LUXEMBOURG, S.à r.l. . . . .	30,980 Class A Shares
AEW LUXEMBOURG, S.à r.l. . . . .	10 Class B Shares
AEW LUXEMBOURG, S.à r.l. . . . .	4 Class C Shares
AEW LUXEMBOURG, S.à r.l. . . . .	6 Class D Shares
Total: . . . . .	31,000

All these Shares have been fully paid up, so that the sum thirty-one thousand euro (EUR 31.000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

### Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the law of 1915 Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

### Estimate cost

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about two thousand euro.

### Resolutions of the sole shareholder

The undersigned party, representing the entire subscribed capital and acting as Shareholder of the Company, has immediately taken the following resolutions:

1. The Company's address is fixed at 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.
2. The following have been elected as Directors for a maximum period of six (6) years, their mandate expiring on occasion of the annual general meeting of the Shareholders to be held in 2014:
  - a) "AEW LUXEMBOURG, S.à r.l.", a Luxembourg private limited liability company, having its registered office at 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number 90.603.
  - b) Mr Serge BATAILLIE, administrative director, born on 6 September 1962 in Dunkerque (France), residing at 15, rue de la Toison d'Or, L-2265 Luxembourg.
  - c) Mr Yves BARTHELS, Chief Operating Officer, born on 10 October 1973 in Luxembourg, residing professionally at 5, allée Scheffer, L2520 Luxembourg.
3. The following has been appointed as external auditor for a maximum period of six (6) years: "MAZARS S.A.", having its registered office at 10A, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered under number B 56.248].

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Belvaux, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, all of whom is known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

"AEW LUXEMBOURG, S.à r.l.", une société à responsabilité de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 90.603,

ci-après l'"Associé",

représentée par Madame Nadia WEYRICH, employée privée, avec adresse professionnelle à Belvaux, en vertu d'une procuration laquelle restera, après avoir été paraphée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présente pour être formalisée avec elle.

La comparante ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société anonyme dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### Titre I<sup>er</sup> .- Forme nom, siège social, objet, durée

#### 1. Forme - Dénomination.

1.1 La société est ici constituée sous la forme de société anonyme luxembourgeoise, régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg (et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi")), ainsi que par les présents statuts de la Société (les "Statuts").

1.2 La Société existe sous la dénomination de "LOGISTIS III LUXEMBOURG S.A." (la "Société").

#### 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en toute autre municipalité du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Le conseil d'administration de la Société (le "Conseil d'Administration") est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration.

### 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les "Sociétés Apparentées"), étant entendu que la Société ne conclura de transactions qui auraient pour conséquence de l'engager dans toute activité considérée comme une activité réglementée du secteur financier. A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

3.3 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.4 La Société pourra, en particulier, être engagé dans les opérations suivantes, étant entendu que la Société ne conclura de transactions qui auraient pour conséquence de l'engager dans toute activité considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

3.4.1 conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de dette ou titres de dette, convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.4.2 avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

3.4.3 accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par une quelconque disposition légale applicable; et

3.4.4 conclure des contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation en relation avec son objet.

3.5 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

4. **Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## Titre II.- Capital

5. **Capital social.** Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000.-) divisé en trente mille neuf cent quatre vingt (30.980) "actions" de catégorie A (les "Actions de Catégorie A"), dix (10) actions de catégorie B (les "Actions de Catégorie B"), quatre (4) actions de catégorie C (les "Actions de Catégorie C") et six (6) actions de catégorie D (les "Actions de Catégorie D"), chacune de ces actions ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune, intégralement libérées (à 100%).

### 6. Capital autorisé.

6.1 La Société dispose d'un capital non-émis mais autorisé d'un montant maximum de EUR 175.000.000,- (cent soixante quinze millions d'Euros) afin d'émettre de nouvelles Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou des Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D.

6.2 Le capital social autorisé pourra être augmenté ou réduit par les résolutions de l'assemblée générale des Actionnaires conformément à l'article 18 de ces Statuts

6.3 Ce capital autorisé a pour seul objectif de permettre l'émission de nouvelles Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou des Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D ou l'augmentation de la valeur nominale des Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou des Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D existantes en échange d'apport en argent fait par les Actionnaires actuels et futurs en exécution de l'appel

en capital fait par le Conseil d'Administration conformément à tout pacte ayant pu être conclu, à tout moment, entre, entre autre, les Actionnaires et la Société (le "Pacte d'Actionnaires").

6.4 Dans les limites du capital social autorisé fixé à l'article 6.1, le capital social peut être augmenté d'un montant, à tout moment, à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, conformément aux termes et conditions définis ci-dessous par la création et l'émission de nouvelles Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou des Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D, étant entendu que:

6.4.1 Les Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou des Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D pourront être souscrites conformément aux termes et conditions fixés par le Conseil d'Administration dans les limites strictes stipulées dans le Pacte d'Actionnaires.

6.4.2 Le Conseil d'Administration pourra également la date de l'émission et le nombre d'Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou des Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D devant finalement être souscrites et émises.

6.4.3 Les droits attachés aux nouvelles Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou des Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D seront strictement similaires aux droits attachés aux Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou des Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D existantes.

6.4.4 Cette autorisation expirera cinq ans après la date de ce présent acte, mais à la fin d'une telle période une nouvelle période d'autorisation peut être approuvée par résolution de l'assemblée générale des Actionnaires.

6.5 Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder aux modifications nécessaires de l'article 5 pour constater le changement de capital social suivant une augmentation conformément à l'article 6; le Conseil d'Administration a le pouvoir d'exécuter ou d'autoriser tout acte requis par la loi nécessaire à l'exécution et à la publication d'une telle modification en conformité avec la Loi. En outre, le Conseil d'Administration peut déléguer au président du Conseil d'Administration (le "Président") ou à tout Administrateur de la Société ou à toute autre personne dûment autorisée, le pouvoir de recueillir les souscriptions et de recevoir paiement du prix des Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou des Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

6.6 Cette augmentation de capital, décidée par le Conseil d'Administration dans les limites du capital social autorisé, peut être souscrite, et les Actions de Catégorie A et/ou Actions de Catégorie B et/ou des Actions de Catégorie C et/ou des Actions de Catégorie D peuvent être émises, avec ou sans prime d'émission et payées par apport en nature, en numéraire ou par incorporation de créances de toute autre manière à déterminer par le Conseil d'Administration.

**7. Nature des actions.** Les actions sont, en principe, nominatives ou au porteur à la demande des Actionnaires et dans le respect des conditions légales.

**8. Versements.** Les versements à effectuer sur les Actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Conseil d'Administration déterminera à tout moment. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

#### **9. Modification du capital.**

9.1 Le capital souscrit et autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des Actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

9.2 La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

#### **10. Transfert d'actions.**

10.1 Tout transfert d'Actions de Catégorie A doit (i) être strictement conforme aux dispositions de l'article 10 des Statuts et (ii) doit requérir l'accord préalable des Actionnaires de Catégorie B.

10.2 Le transfert d'Action de Catégorie A à un autre Actionnaire de Catégorie A ou à un tiers:

(a) Un Actionnaire de Catégorie A (l'"Actionnaire Vendeur") voulant vendre tout ou partie de ses Actions de Catégorie A (les "Actions Offertes") devra notifier son intention (la "Notification de Cession") au Président en exposant les détails des Actions Offertes et du prix, qui doit être seulement en argent, par Action de Catégorie A offert qu'il souhaite recevoir (le "Prix de l'Action"). Le Président offrira, endéans les quatorze (14) Jours Ouvrables de réception de la Notification de Cession, les Actions Offertes aux autres Actionnaires de Catégorie A proportionnellement à leurs parts respectives dans la "Contribution en Capital". Les Actions Offertes seront proposées au Prix de l'Action et dans les mêmes termes et conditions que celles fournies dans la Notification de Cession (les "Termes de l'Accord") et l'offre sera ainsi émise en vue de son acceptation pour une période déterminé par le Président qui ne devra pas être équivalente à moins de trente (30) jours et ne devra pas être supérieure à soixante (60) jours (y compris la période de quatorze (14) Jours Ouvrables fourni au Président) (la "Clôture de l'Offre"). En absence d'acceptation expresse de l'offre avant la Clôture de l'Offre, les Actionnaires de Classe A seront considérés avoir refusé l'offre.

(b) En cas d'acceptation de l'offre, chaque Actionnaire de Catégorie A notifiera au Président le nombre d'Actions Offertes pour lequel il l'accepte l'offre et si tous les autres Actionnaires de Catégorie A n'acceptent pas l'offre, que l'Actionnaire de Catégorie A a l'intention d'acquérir des Actions Offertes supplémentaires.

Si les premières notifications reçues par le Président montrent que des Actionnaires de Catégorie A n'ont pas accepté l'offre pour toutes les Actions Offertes, le Président informera les Actionnaires de Catégorie A du nombre d'Actions

Offertes acceptées par chacun et du nombre d'Actions de Catégorie A restant, endéans les trois (3) Jours Ouvrables après la réception de la dernière notification. Chaque Actionnaire de Catégorie A notifiera alors au Président le nombre d'Actions Offertes additionnelles, qu'il accepte d'acquérir endéans trois (3) Jours Ouvrables suivant la réception de la notice mentionnée ci-dessus du Président.

(c) Si l'ensemble des Actionnaires de Catégorie A n'accepte pas l'offre, les Actions Offertes seront vendues à ceux des Actionnaires de Catégorie A qui auront montré leur intention d'acquérir des Actions Offertes supplémentaires en vertu du paragraphe (b) en proportion de leur Contribution en Capital, s'ils n'en conviennent pas autrement entre eux. Si seul un Actionnaire de Catégorie A accepte l'offre, toutes les Actions Offertes pourront être acquises par cet Actionnaire de Catégorie A.

(d) Le Président notifiera, pas plus tard qu'à la Clôture de l'Offre (laquelle pourra être étendue conformément à l'article 10.2 b) à l'Actionnaire Vendeur si les autres Actionnaires de Catégorie A ont accepté d'acquérir les Actions Offertes. L'Actionnaire Vendeur vendra les Actions Offertes aux Actionnaires de Catégorie A tel que notifié. Si les autres Actionnaires de Classe A décident de ne pas acquérir la totalité des Actions Offertes, l'Actionnaire Vendeur pourra les vendre librement à une tierce partie de bonne foi à condition que (i) cette vente soit réalisée dans les quarante cinq (45) jours de la Clôture de l'Offre, (ii) la vente soit réalisée conformément aux Termes de l'Accord. L'Actionnaire Vendeur fournira au Président le projet de vente et l'accord d'achat qu'il est sur le point de conclure avec l'acquéreur afin de permettre au Président de s'assurer que les conditions supra sont bien remplies.

(e) Si le droit de la première offre est dûment exercé, l'Actionnaire Vendeur s'engage irrévocablement à (i) vendre aux autres Actionnaires de Catégorie A, selon les Termes de l'Accord les Actions Offertes endéans le mois de la Clôture de l'Offre et (ii) exécuter tout document rendant la vente valable et applicable envers la Société et les tiers.

#### 10.3 Cession à des Affiliés

Une vente ou une cession par un Actionnaire de Catégorie A (un "Actionnaire Cédant") de ses Actions Catégorie A à un ou plusieurs de ses Affiliés (individuellement un "Affilié Cessionnaire") sera permise à condition que:

(a) L'Affilié Cessionnaire assume les obligations restantes à ce moment en relation avec la position d'Actionnaire de Catégorie A (y compris, sans limitation, l'obligation de régler toute Contribution en Capital restant) de l'Actionnaire Cédant selon tout Pacte d'Actionnaire.

(b) L'Actionnaire Cédant reste solidairement et conjointement tenu avec l'Affilié Cessionnaire de toutes obligations restantes à ce moment en relation avec sa position de d'Actionnaire de Catégorie A (y compris, sans limitation, l'obligation de régler toute Contribution en Capital restant) de l'Actionnaire Cédant.

(c) L'Actionnaire Cédant garantit de façon irrévocable et inconditionnelle envers la Société et le Conseil d'Administration, tel qu'applicable, l'accomplissement par l'Affilié Cessionnaire, en bonne et due forme et en temps voulu, de toutes les obligations relatives à sa position de souscripteur ou détenteur d'Actions de Catégorie A (y compris, sans limitation, l'obligation de régler toute Contribution en Capital restant) de l'Affilié Cessionnaire (assumée par l'Actionnaire Cédant ou imposée à l'Affilié Cessionnaire) et devra indemniser les parties à cet égard, dans les limites autorisées par la loi.

(d) Dans le cas où un Affilié Cessionnaire cesse d'être un Affilié de l'Actionnaire Cédant, l'Affilié Cessionnaire vendra, affectera ou cédera en retour ses Actions de Catégorie A.

10.4 Chaque Actionnaire s'engage à ne pas vendre, transférer, céder, mettre en gage ou accorder toute sûreté ou intérêt sur ses Actions de Catégorie A à moins que toutes les conditions et procédures décrites dans les Statuts ne soient remplies et sans le consentement préalable des Actionnaires de Catégorie B.

10.5 Lorsqu'il sera permis et sauf le consentement contraire du Président, une vente, un transfert ou une cession doit porter sur au moins l'ensemble des Actions de Catégorie A détenues par l'Actionnaire.

10.6 De plus, au cas où un Pacte d'Actionnaire aurait été conclu entre la Société et les Actionnaires, aucune vente, cession ou transfert d'Actions de Catégorie A ne deviendra effective tant et jusqu'à ce que le cessionnaire ou acquéreur marque son accord par écrit d'être lié par les termes du Pacte d'Actionnaire et reprend la Contribution en Capital flottante de l'Actionnaire Cédant.

10.7 Une cession pour les besoins du présent article inclut toute cession directe ou indirecte du contrôle sur ou d'un Actionnaire, comme une cession d'actions ou autres participations d'un Actionnaire, une fusion ou scission concernant un Actionnaire.

#### 10.8 Aucun droit de rachat des Actions de Catégorie A

Aucun Actionnaire n'est habilité ou ne pourra agir de manière à induire la Société de racheter ses Actions de Classe A.

### **Titre III.- Administrateur, président, conseil d'administration, commissaires**

#### **11. Conseil d'administration ou administrateur unique.**

11.1 En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

11.2 Si la Société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la Société n'a plus qu'un Actionnaire, la composition du Conseil d'Administration pourra être limitée à un membre (L'"Administrateur Unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence

de plus d'un actionnaire. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans ce cas, un représentant permanent sera nommé ou confirmé conformément à la Loi de 1915.

11.3 Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans aucune indication de la durée de leur mandat seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans à compter de la date de leur élection.

11.4 En cas de vacance du poste d'un membre du Conseil d'Administration pour cause de décès, de retraite ou autre raison, les Administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et élire à la majorité des votes, un Administrateur afin de pourvoir à son remplacement, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

## **12. Réunions du conseil d'administration et le président.**

12.1 Le Conseil d'Administration élira parmi ses membres un Président. Le premier Président peut être nommé par la première assemblée générale des Actionnaires. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

12.2 La réunion du Conseil d'Administration se réunit sur convocation du Président ou de tout Administrateur. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités et exigences de convocation.

12.3 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procuration. Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration en désignant par écrit, par télégramme, par télécopie ou par tout autre moyen un autre Administrateur en tant que son mandant. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée par une lettre écrite.

12.4 Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple des votes exprimés. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

12.5 L'utilisation des moyens de vidéo conférence et de conférence téléphonique permettant l'identification de chaque Administrateur participant est autorisée. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre de façon continue et permettant une participation effective de ces personnes à la réunion. Chaque Administrateur capable d'entendre et de se faire entendre par les autres Administrateurs participants utilisant ou non cette technologie seront considérés comme présents à cette réunion et seront autorisés à voter par vidéo ou par téléphone.

12.6 Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie de circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs en personne. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoqué.

12.7 Les votes pourront également être exprimés par fax, e-mail ou par téléphone, à condition, dans cette dernière hypothèse, que le vote soit confirmé par écrit.

12.8 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par le Président du Conseil d'Administration et par deux Administrateurs. Des extraits seront certifiés par le Président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

## **13. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.**

13.1 Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

13.2 Tout Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le conseil et de faire mentionner cette déclaration dans le procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Lors de la prochaine assemblée générale, avant tout vote sur d'autres résolutions, il est spécialement rendu compte des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

13.3 En cas d'un Actionnaire Unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société. Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque les décisions du Conseil d'Administration ou de l'Administrateur Unique concernent des opérations courantes et conclues dans des conditions normales.

13.4 Le Conseil d'Administration pourra à tout moment former un ou plusieurs comités ayant pour vocation un rôle consultatif.

#### **14. Délégation de pouvoirs.**

14.1 Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil déterminera.

14.2 Le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

14.3 Le premier Administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des Actionnaires.

**15. Représentation de la société.** Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la seule signature de son Président ou de deux Administrateurs ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par le Président ou par deux Administrateurs ou par, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

#### **16. Rémunération du président.**

16.1 Pour ces activités d'administrateur de la Société, le Président recevra de la Société des honoraires de gestion qui seront définies conformément aux dispositions du Pacte d'Actionnaires, qui pourra, à tout moment, être conclu entre la Société et les Actionnaires.

#### **17. Commissaire aux comptes.**

17.1 La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes.

17.2 L'assemblée générale des Actionnaires désigne le(s) commissaire(s) et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six années. Les commissaires élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans à compter de leur élection.

17.3 Les Commissaires aux Comptes sont rééligibles.

### **Titre IV.- Assemblée générales des actionnaires**

#### **18. Pouvoirs de l'associé unique / de l'assemblée générale des actionnaires.**

18.1 La Société pourra n'avoir qu'un Associé unique au moment de sa constitution ou lorsque toutes ses Actions seront détenues par une seule personne. La mort ou la dissolution de l'Actionnaire unique n'aura pas pour conséquence la dissolution de la Société.

18.2 S'il n'y a qu'un Actionnaire, l'Actionnaire unique a tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des Actionnaires et prend les décisions par écrit.

18.3 En cas de pluralité d'Actionnaires, l'assemblée générale des Actionnaires représentera le corps entier des Actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus étendus pour effectuer et ratifier les actes relatifs aux opérations de la Société.

18.4 Toute assemblée générale sera convoquée par voie d'avis de convocation envoyée à chaque Actionnaire enregistré conformément à la Loi de 1915. Au cas où tous les Actionnaires seraient présents ou représentés et s'ils affirment qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de la réunion, ils pourront renoncer aux exigences de convocation et aux formalités de publication.

18.5 Les Actionnaires ont le droit de voter par correspondance, au moyen d'un formulaire fournissant une option pour un vote positif ou négatif ou pour une abstention. Pour le calcul du quorum, ne sont pris en compte les formulaires reçus par la Société préalablement à l'assemblée générale des Actionnaires, dans la limite de trois (3) jours.

18.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire), un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Actionnaire et aura droit ainsi à voter par procuration.

18.7 Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

18.8 Sauf dans les cas déterminés autrement par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

18.9 Lorsque la société a un actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

18.10 Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des Actionnaires présents ou représentés

18.11 Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidées qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

**19. Endroit et date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.** L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se réunit chaque année dans la ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le 25 juin à 14 heures 30 ou le jour suivant ouvré subséquent si ce jour se trouve être un jour férié pour les banques à Luxembourg.

**20. D'autres assemblées générales des actionnaires.** Tout Administrateur ou le commissaire aux comptes peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'Actionnaires représentant dix pour cent du capital social.

**21. Votes.** Chaque Action donne droit à une voix. Un Actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale, y compris l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, par une autre personne désignée par écrit ou par télégramme, télex, e-mail ou téléfax.

## **Titre V.- Année sociale, répartition des bénéfices**

### **22. Année sociale.**

22.1 L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année.

22.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des Actionnaires, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

### **23. Répartition des bénéfices.**

23.1 Les profits relatifs de l'année sociale, après déduction des charges et dépréciations générales et opérationnelles, constitueront le profit net de la Société relativement à cette période.

23.2 Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

23.3 Dans la mesure où des fonds sont disponibles au niveau de la Société pour être distribués et où la Loi et les Statuts l'autorisent, le Conseil d'Administration pourra proposer que les fonds disponibles restant soient distribués.

23.4 La décision de distribuer des fonds et la fixation du montant de cette distribution sera prise par la majorité des voix des Actionnaires de Catégorie A et la majorité des Actionnaires de Catégorie B, la majorité des voix des Actionnaires de Catégorie C, la majorité des voix des Actionnaires de Catégorie D et tel qu'il pourrait être stipulé dans un Pacte d'Actionnaires.

## **Titre VI.- Dissolution, Liquidation**

### **24. Dissolution, Liquidation.**

24.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des Actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

24.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des Actionnaires.

## **Titre VII.- Loi applicable**

**25. Loi applicable.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

### **26. Définitions.**

"Loi" a la signification telle que mentionnée à l'article 1.1 des Statuts.

"Statuts" a la signification telle que mentionnée à l'article 1.1 des Statuts.

"Conseil d'Administration" a la signification telle que mentionnée à l'article 2.3 des Statuts.

"Sociétés Apparentées" a la signification telle que mentionnée à l'article 3.2 des Statuts.

"Actionnaire Cédant" a la signification telle que mentionnée à l'article 10.3 des Statuts.

"Affilié Cessionnaire" a la signification telle que mentionnée à l'article 10.3 des Statuts.

"Affilié" lorsqu'utilisé en référence à une personne spécifique, toute personne qui directement ou indirectement au travers d'un ou plusieurs intermédiaires contrôle ou est contrôlé par ou est sous le contrôle commun de personne spécifique; pour les besoins de la définition, une personne doit être considérée comme contrôlant une entité dont il (elle) est le détenteur de plus de quarante pour cent (40%) des valeurs de vote en suspens, sauf pour la clause 10 de ses statuts, plus de quarante pour cent (40) % devront être souscrit pour les quatre vingt dix-neuf pour cent (99%).

"Actions de Catégorie A": signifie les actions ordinaires de catégorie A dans le capital de la Société détenues par les Actionnaires de Catégorie A.

"Actionnaires de Catégorie A": signifie les détenteurs d'Action de Catégorie A.



"Actionnaire Vendeur": a la signification telle que mentionnée à l'article 10.2 des Statuts.

"Actions Offertes": a la signification telle que mentionnée à l'article 10.2 des Statuts.

"Notification de Cession": a la signification telle que mentionnée à l'article 10.2 des Statuts.

"Prix de l'Action": a la signification telle que mentionnée à l'article 10.2 des Statuts.

"Termes de l'Accord": a la signification telle que mentionnée à l'article 10.2 des Statuts.

"Clôture de l'Offre": a la signification telle que mentionnée à l'article 10.2 des Statuts.

"Administrateur Unique": a la signification telle que mentionnée à l'article 11.2 des Statuts.

"Actions de Catégorie B": signifie les actions ordinaires de catégorie B dans le capital de la Société détenues par les Actionnaires de Catégorie B.

"Actionnaires de Catégorie B": signifie les détenteurs d'Action de Catégorie B.

"Actions de Catégorie C": signifie les actions ordinaires de catégorie C dans le capital de la Société détenues par les Actionnaires de Catégorie C.

"Actionnaires de Catégorie C": signifie les détenteurs d'Action de Catégorie C.

"Actions de Catégorie D": signifie les actions ordinaires de catégorie D dans le capital de la Société détenues par les Actionnaires de Catégorie D.

"Actionnaires de Catégorie D": signifie les détenteurs d'Action de Catégorie D.

"Contribution en Capital": les Actionnaires, et tous ceux qui pourront devenir Actionnaires de la Société, peuvent, à tout moment, entrer ensemble, avec la Société dans un Pacte d'Actionnaires. Un tel pacte peut Inter Alia contenir des engagements globaux des Actionnaires de Catégorie A, Actionnaires de Catégorie B, Actionnaires de Catégorie C et Actionnaires de Catégorie D pour acquérir des Actions de Catégorie A ou Actions de Catégorie B;

"Président": signifie AEW LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 90.603.

"Action": une Action de Catégorie A et/ou une Action de Catégorie B et/ou une Action de Catégorie C et/ou une Action de Catégorie D, le cas échéant.

"Pacte d'Actionnaire": signifie le Pacte d'Actionnaires qui pourra, à tout moment, être conclu entre la Société et les Actionnaires.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2008.
- 2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en mai 2009.

#### *Souscription et libération*

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les comparants prémentionnés déclarent souscrire 31.000 actions comme suit:

AEW LUXEMBOURG, S.à r.l. . . . . .	30,980 Actions de Catégorie A
AEW LUXEMBOURG, S.à r.l. . . . . .	10 Actions de Catégorie B
AEW LUXEMBOURG, S.à r.l. . . . . .	4 Actions de Catégorie C
AEW LUXEMBOURG, S.à r.l. . . . . .	6 Actions de Catégorie D
Total: . . . . .	31,000

Toutes les Actions ont été intégralement libérées de sorte que la somme de trente et un mille Euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à deux mille euros.

#### *Résolutions de l'actionnaire unique*

La partie prémentionnée, représentant l'intégralité du capital social souscrit et agissant en qualité d'Actionnaire Unique de la Société a immédiatement pris les résolutions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée au 5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
2. Sont appelés aux fonctions d'Administrateur pour une durée maximale de six (6) ans, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle de l'Actionnaire Unique qui sera tenue en 2014:

a) "AEW LUXEMBOURG, S.à r.l.", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 90.603.

b) Monsieur Serge BATAILLIE, directeur administratif, né le 6 septembre 1962 à Dunkerque (France), résident au 15, rue de la Toison d'Or, L-2265 Luxembourg.

c) Monsieur Yves BARTHELS, Chief Operating Officer, né le 10 octobre 1973 à Luxembourg, résident au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

3. Le suivant a été nommé comme réviseur d'entreprises pour une période de six (6) ans: MAZARS S.A., ayant son siège social au 10A, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistré sous le numéro B 56.248.

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Belvaux, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. WEYRICH, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 9 juillet 2008. Relation: EAC/2008/9128. — Reçu cent cinquante-cinq Euros (31.000.- à 0,5% = 155.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 18 JUILLET 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008092622/239/854.

(080106750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

---

**Pro-Expansia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 52.577.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 21 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092427/578/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2008, réf. LSO-CS04390. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

---

**Egon Zehnder Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 32.207.

Le bilan au 31 octobre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 21 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092429/578/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2008, réf. LSO-CS04381. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

---

**Alchimia Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 52.129.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire du 7 juillet 2008

Résolutions:

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Jonathan Lepage, décidée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 21 février 2008.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2008 comme suit:

*Conseil d'administration:*

Mme Antonella Tabarin, administrateur de sociétés, née le 04.06.1961 à Addis Abeba (Ethiopie), demeurant Monte Grappa No 4, I-31055 Quinto di Treviso (Italie), administrateur et président;

MM. Luca Checchinato, employé privé, né le 06.12.1960 à San Bellino (RO) Italie, demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

Jonathan Lepage, employé privé, né le 27.08.1975 à Namur (Belgique), demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

Christophe Velle, employé privé, né le 28.10.1974 à Thionville (France), demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

*Commissaire aux comptes:*

ComCo S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour extrait conforme

ALCHIMIA FINANCE S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Référence de publication: 2008092110/24/30.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07135. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

**Immobilière Parc Schouweiler, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8411 Steinfort, 8A, rue des Carrières.

R.C.S. Luxembourg B 92.390.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 21 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092423/591/12.

Enregistré à Diekirch, le 17 juillet 2008, réf. DSO-CS00317. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080105849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

**Edvima S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 85.378.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2008092441/506/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07193. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

**Farfinance I S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 77.029.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A., Société Anonyme  
Banque domiciliataire  
Signatures

Référence de publication: 2008092417/24/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07829. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

---

**Coboulux, Société Anonyme.**

Siège social: L-6869 Wecker, 11, rue Haaptstrooss.  
R.C.S. Luxembourg B 7.082.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 juillet 2008.

Pour copie conforme

Pour la société

Pour Maître Jean SECKLER

Notaire

Par délégation Monique GOERES

Référence de publication: 2008092462/231/15.

(080105888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

---

**Sicily Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 124.425.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale tenue en date du 12 juin 2008*

*Première résolution*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Alberto Lucian Battista MELONI de son poste de Gérant B de la société avec effet à la fin de la présente assemblée.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée nomme Mr. Giovanni NANNELLI, résidant professionnellement Via Gaetano Negri 10, I-20123 Milano, au poste de Gérant B de la société avec effet à la fin de la présente assemblée pour une durée indéterminée.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008092542/587/20.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07696. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

---

**Taurus Euro Retail Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 111.578.

As attested by a "Certificate of Change of Name of a Company", dated January 25, 2008, the shareholders of FEEDER VEHICLE ONE LIMITED, a limited company incorporated and existing under the laws of Guernsey, having its registered office at Coutts House, Le Truchot, GY 11WD St Peter Port, Guernsey, registered with the Register of Companies of the United Kingdom under number 44335, holder of 328 class A shares of the Company (the "Shareholder"), resolved to change the corporate name of the Shareholder to "ANGLO GERMAN RETAIL LIMITED".

In addition, the registered office of the Shareholder has been transferred from Coutts House, Le Truchot, GB-GY 11WD St Peter Port, Guernsey to Ogier House, St. Julian's Avenue, GY1 1WA St Peter Port, Guernsey, with effect as of January 25, 2008.

For publication in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Date: July 7, 2008.

By virtue of a power of attorney  
Anne-Laure Mollard

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement:

Tel qu'attesté par un Certificat de changement de dénomination sociale («Certificate of Change of Name of a Company»), en date du 25 janvier 2008, les actionnaires de FEEDER VEHICLE ONE LIMITED, une société (limited company) constituée et régie selon les lois de Guernesey, ayant son siège social à Coutts House, Le Truchot, GY11WD St Peter Port, Guernesey, et immatriculée auprès du Registre des Sociétés du Royaume-Uni sous le numéro 44335, détentrice de 328 Parts Sociales de Classe A (l'«Actionnaire»), ont décidé de changer la dénomination sociale de l'Actionnaire en «ANGLO GERMAN RETAIL LIMITED».

Par ailleurs, le siège social de l'Actionnaire a été transféré de Coutts House, Le Truchot, GY11WD St Peter Port, Guernsey à Ogier House, St. Julian's Avenue, GY1 1WA St Peter Port, Guernsey, avec effet au 25 janvier 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Date: 7 juillet 2008.

En vertu d'une procuration  
Anne-Laure Mollard

Référence de publication: 2008092096/250/34.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07559. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

---

### **Black Lion Beverages Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.494.100,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 113.100.

#### *Transferts de parts*

Il résulte d'un contrat de transfert de parts signé en date du 4 juillet 2008 que

BLBM a transféré 103 parts sociales ordinaires de catégorie A ainsi que 3.622 parts sociales ordinaires de catégorie B à

- Quantus Invest Scottish Partnership, une association constituée et régie selon les lois d'Ecosse, ayant son siège social c/o MCGrigors, LLP, Johnstone House, 52-54 Rose Street, Aberdeen, AB10 1UD Ecosse.

Monsieur Jaap Matthijsen a transféré 1 part sociale ordinaire de catégorie A ainsi que 41 parts sociales ordinaires de catégorie B à

- Quantus Invest Scottish Partnership, une association, constituée et régie selon les lois d'Ecosse, ayant son siège social c/o MCGrigors, LLP, Johnstone House, 52-54 Rose Street, Aberdeen, AB10 1UD Ecosse.

Black Lion Beverages (Cayman) Holding Limited a transféré 5 parts sociales ordinaires de catégorie A ainsi que 163 parts sociales ordinaires de catégorie B à

- Quantus Invest Scottish Partnership, une association, constituée et régie selon les lois d'Ecosse, ayant son siège social c/o MCGrigors, LLP, Johnstone House, 52-54 Rose Street, Aberdeen, AB10 1UD Ecosse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2008.

BLACK LION BEVERAGES LUXEMBOURG  
Signature

Référence de publication: 2008092098/250/28.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07546. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

---

**Lucilinburhuc Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 140.174.

—  
STATUTES

In the year two thousand eight, on the first day of July.

Before Us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Mireia S.A., a public liability company (société anonyme), organised under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at Akara Building, 24 de Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with the Registrar of Corporate Affairs of the British Virgin Islands under number 1400008;

represented by Mrs. Solange Wolter, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on June 26, 2008,

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here-above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a limited liability company (société anonyme), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** There is formed a public limited liability company (société anonyme) under the name "Lucilinburhuc Services S.A." (hereafter the Company), which shall be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single director, or as the case may be, the board of directors of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single director, or as the case may be, the board of directors of the Company. Where the single director or the board of directors of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent as determined in the sole discretion of the director(s) and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Object.**

3.1. The object of the Company is the acquisition and disposal of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the administration, management, control and development of such participations. The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and/or other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and/or other debt instruments and more generally any securities and/or financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further make direct or indirect real estate investments and invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever. The Company may also provide any kind of consultancy, accounting, fiduciary, intermediary and tax services, provided that such services are not subject to regulation.

3.2. The Company may borrow in any form whatsoever. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies and the Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person, in each case to the extent those activities are not considered as regulated activities of the financial sector.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any operations and transactions, which directly or indirectly favour or relate to its object.

**Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the shareholders of the Company adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

4.3. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

**II. Capital - Shares**

**Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000) consisting of thirty one thousand (31,000) shares in registered form with no par value which have all been subscribed.

5.2. The single director, or as the case may be, the board of directors of the Company shall be authorized for a period of 5 (five years) starting on the date of the incorporation of the Company:

(i) to increase the corporate capital of the Company, in one or several times, from thirty-one thousand euro (EUR 31,000) to one hundred thousand euro (EUR 100,000) by the creation and issuance of shares having no par value;

(ii) to determine, the moment and place of the issue of these shares;

(iii) to limit or withdraw the shareholders' preferential subscription rights in respect of such issue(s) of shares and to issue such shares to such person(s) as the director(s) decide(s) fit;

(iv) to record by way of a notarial deed each and any share capital increase effectuated within the limits of the authorised share capital and to amend article 5.1 of the Articles accordingly; and

(v) to amend the share register of the Company every time an increase of the share capital is effected within the limits of the authorised share capital.

5.3 The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company adopted in the manner required for amendments of the Articles.

**Art. 6. Shares.**

6.1. The shares may be registered or bearer shares at the option of the holder, except those shares for which the Law prescribes the registered form.

6.2. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.3. Registered shares shall be transferred by a written declaration of transfer registered in the shareholders' register of the Company, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney. The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer satisfactory to the Company.

6.4. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.5. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is recognized per share. Joint co-owners must appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.6. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law.

**III. Management - Representation**

**Art. 7. Board of directors.**

7.1. The Company shall be managed by a board of directors composed of at least three members who need not be shareholders of the Company. They shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible. However, to the extent the Company has only one shareholder, the sole shareholder, after having acknowledged in a general meeting that the Company has a single shareholder, may decide that the Company shall be managed by a single director, until the first general meeting following the introduction of at least one more shareholder.

7.2. The directors shall be elected by the shareholders of the Company at the general meeting. The shareholders of the Company shall also determine the number of directors (subject to article 7.1 above), their remuneration and the term of their office. In the event a director is elected without any indication on the terms of his mandate, he shall be deemed to be elected for six years from the date of his election. A director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the general meeting of shareholders of the Company.

7.3. If a legal entity is appointed as director of the Company, this entity must designate a permanent representative who shall represent such legal entity in its duties as a director of the Company. Should the permanent representative be unable to perform his duties for whatever reason (including without limitation, removal, resignation, dismissal, death), the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

7.4. In the event of vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next general meeting of the shareholders of the Company which shall proceed to the definitive appointment.

#### **Art. 8. Powers of the board of directors.**

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the shareholders fall within the competence of the single director or, as the case may be, the board of directors, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, whether shareholders or not, by the single director or, as the case may be, by the board of directors, or in accordance with article 10.1 of the Articles.

8.3. The single director or, as the case may be, the board of directors of the Company is authorised to delegate the day-to-day management of the Company and the power to represent the Company in respect thereto to one or more directors, officers, or other agents who may but are not required to be shareholders, acting individually or jointly. If one or several directors of the Company has/have been empowered to represent the Company with respect to the day-to-day management of the Company, the board of directors must report to the annual general meeting any salary, remuneration and/or other advantages granted to such director(s) during the relevant financial year.

#### **Art. 9. Procedure.**

9.1. The board of directors of the Company must appoint a chairman among its members and it may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors of the Company and the minutes of the general meetings of the shareholders of the Company.

9.2. The board of directors of the Company shall meet upon call by the chairman or any two directors, at the place indicated in the notice of meeting which shall, in principle, be in Luxembourg.

9.3. Written notice of any meeting of the board of directors of the Company shall be given to all directors at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of directors of the Company.

9.4. No such written notice is required if all members of the board of directors of the Company are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, e-mail, telegram or telex, of each member of the board of directors of the Company. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors of the Company.

9.5. Any director may act at any meeting of the board of directors of the Company by appointing, in writing whether in original, by telefax, e-mail, telegram or telex, another director as his proxy. A director may also appoint another director as his proxy by phone, such appointment to be confirmed in writing subsequently.

9.6. The board of directors can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of directors are validly taken by a majority of the votes cast. In the event that at any meeting the number of votes for and against a resolution are equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote. The resolutions of the board of directors will be recorded in minutes signed by all the directors present or represented at the meeting or by the secretary (if any).

9.7. Any director may participate in any meeting of the board of directors by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, and hear and speak to, each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting and a meeting held by way of such means of communication is deemed to be held at the registered office of the Company.

9.8. Circular resolutions signed by all the directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by an original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

9.9. In the event that any director of the Company may have any conflicting interest in any decision to be made by the board of directors, such director shall make known to the board of directors of the Company such conflicting interest and cause a record of his statement to be mentioned in the minutes of the meeting. The relevant director shall not consider or vote upon any such matter, and such matter, and such director's interest therein, shall be reported to the next following general meeting of the shareholders of the Company. If the Company has only one shareholder, a statement of the conflicting interest must be recorded in minutes. In case the Company is managed by a single director, such director shall only mention his conflicting interest to the shareholder.

9.10. The provisions of article 9.9 of these Articles do not apply when the decisions of the single director or of the board of directors relate to the day-to-day operations of the Company and are at arm's length terms.

9.11. No contract or other transaction between the Company and any other company or person shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company has an interest in the transaction, or is a director, associate, officer or employee of such other company or person.



**Art. 10. Representation.**

10.1. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of the single director, or, in case the Company is managed by a board of directors, by the joint signatures of any two directors of the Company.

10.2. The Company shall furthermore be bound towards third parties by the joint or single signature of any person to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with articles 8.2 and 8.3. of these Articles and within the limits of such power.

**Art. 11. Liability of the directors.**

11.1. The directors assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

11.2. To the extent permissible under Luxembourg law, the directors and other officers of the Company (including, for the avoidance of any doubt, the permanent representative of any legal entity appointed as director of the Company) as well as those persons to whom such signatory powers have been validly delegated in accordance with articles 8.2 and 8.3. of these Articles, shall be indemnified out of the assets of the Company against all costs, charges, losses, damages and expenses incurred or sustained by them in connection with any actions, claims, suits or proceedings to which they may be made a party by reason of being or having been directors, officers or delegates of the Company, by reason of any transaction carried out by the Company, any contract entered into or any action performed, concurred in, or omitted, in connection with the execution of their duties save for liabilities and expenses arising from their gross negligence or willful default, in each case without prejudice to any other rights to which such persons may be entitled.

11.3. To the extent permissible under Luxembourg law and except as provided for in article 59 paragraph 2 of the Law, a director shall not be responsible for the acts, neglects or defaults of the other directors, or for any loss or damage caused by an error of judgment or oversight on their part, or for any other loss, damage or misfortune whatsoever which shall occur in the performance of their duties, except if the same results from or through his gross negligence or willful default.

**IV. General meetings of shareholders****Art. 12. Powers and voting rights.**

12.1. The general meeting of shareholders properly constituted represents the entire body of shareholders of the Company. It has the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company within the limits of the Law.

12.2. Without prejudice to article 12.4 of these Articles, resolutions of the shareholders shall be adopted at general meetings.

12.3. Each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding. Each share is entitled to one vote.

12.4. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders. The decisions of the single shareholder are recorded in minutes.

**Art. 13. Notices, quorum, majority and voting proceedings.**

13.1. The notice periods and proceedings as well as the discussion proceedings provided by law shall govern the notice for, and conduct of, the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

13.2. Meetings of the shareholders of the Company shall be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meetings.

13.3. If all the shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

13.4. A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person (who need not be a shareholder) as his proxy in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

13.5. Each shareholder may also participate in any meeting of the shareholders of the Company by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

13.6. Each shareholder may also vote by way of voting forms provided by the Company. These voting forms contain the date and place of the meeting, the agenda of the meeting, the text of the proposed resolutions as well as for each proposed resolution, three boxes allowing the shareholders to vote in favour, against or abstain from voting on the proposed resolution. The voting forms must be sent by the shareholders by mail, telegram, telex, facsimile or e-mail to the registered office of the Company. The Company will only accept the voting forms which are received prior to the time of the meeting specified in the convening notice. Voting forms which show neither a vote (in favour or against the proposed resolutions) nor an abstention shall be void.

13.7. Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a meeting of the shareholders of the Company duly convened will be adopted by a simple majority of those present or represented and voting, regardless of the proportion of the share capital represented at such meeting.

13.8. An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one-half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If this quorum is not reached, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles, by means of notices published twice, at fifteen days interval at least and fifteen days before the meeting in the Luxembourg official gazette, the Mémorial, and in two Luxembourg newspapers. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes cast.

13.9. The nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of the shareholders and bondholders.

## **V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

### **Art. 14. Accounting Year and annual general meeting.**

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December of such year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single director or, as the case may be, the board of directors must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, directors, and auditor(s) of the Company.

14.3. The single director or, as the case may be, the board of directors of the Company shall, one month before the annual general meeting of shareholders, deliver documentary evidence and a report on the operations of the Company to the statutory auditor(s) of the Company who must prepare a report setting forth his/their proposals.

14.4. The annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of meeting, on the third Monday of June of each year at 10.00 a.m. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

14.5. The annual general meeting of the shareholders of the Company may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the single director or the board of directors of the Company, exceptional circumstances so require.

### **Art. 15. Statutory/External auditor.**

15.1. The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes) or, as the case may be, by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises). The statutory/external auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

15.2. The statutory/external auditor(s) will be appointed by the general meeting of shareholders of the Company which will determine their number, their remuneration and the term of their office.

### **Art. 16. Allocation of profits.**

16.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 of these Articles.

16.2. The general meeting of shareholders of the Company shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

16.3. Dividends, when payable, will be distributed at the time and place fixed by the single director, or as the case may be, the board of directors, in accordance with the decision of the general meeting of shareholders. The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the single director or the board of directors of the Company.

16.4. The single director, or as the case may be, the board of directors of the Company may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Law.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

17.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholders or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

17.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

## VII. General provision

Reference is made to the provisions of the Law and to any agreement which may be entered into among the shareholders from time to time (if any) for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provisions*

- 1) The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on December 31, 2008.
- 2) The first annual general meeting shall be held in 2009.

### *Subscription - Payment*

Thereupon,

Mireia S.A., prenamed and represented as stated above declares to subscribe for 31,000 shares in registered form, with no par value, and to pay 25% up immediately by way of a contribution in cash amounting to seven thousand seven hundred fifty euro (EUR 7,750).

The amount of thirty-one thousand euro (EUR 7,750) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,900.-.

### *Statements*

The undersigned notary states that the conditions provided for in Article twenty-six of the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been fulfilled.

### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. There being a single shareholder, the following person is appointed as sole director of the Company for a term which will expire on the sixth anniversary of the date hereof:

Mr. Jean-Claude Wolff, lawyer, with professional address at 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. Mr. Georges Kohn is appointed as statutory auditor of the Company for a term which will expire at the next annual general meeting of the shareholders of the Company.

3. The registered office of the Company is set at 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party who signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le premier juillet.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Mireia S.A., une société anonyme des British Virgin Islands avec siège social à Akara Building, 24 de Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, immatriculée auprès du Registre des Sociétés des British Virgin Islands sous le numéro 1400008;

représentée par Madame Solange Wolter, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 30 juin 2008;

Ladite procuration après signature "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société anonyme qui est ainsi constituée:

### **I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination "Lucilinburhuc Services S.A." (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (ci-après la Loi), ainsi que par les présent statuts (ci-après les Statuts).

### **Art. 2. Siège Social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré dans les limites de la commune par décision de l'administrateur unique, ou le cas échéant, du conseil d'administration de la Société. Le siège social peut également être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des actionnaires adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision de l'administrateur unique ou, le cas échéant, du conseil d'administration de la Société. Lorsque l'administrateur unique ou le conseil d'administration de la Société estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents déterminés à la discrétion de l'(des) administrateur(s), et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert temporaire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1. La Société a pour objet la prise de participations ainsi que leur aliénation, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et/ou autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée quelle qu'elle soit. Elle pourra participer à la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre effectuer directement ou indirectement des investissements immobiliers et investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. La Société peut aussi prêter tout genre de services de conseil, de comptabilité, d'opérations fiduciaires, d'intermédiaire et fiscaux pourvu que ces services ne soient pas réglementés.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billet à ordre, obligations et emprunts obligataires et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de participation. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou valeurs de participation, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toutes autres sociétés et la Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés portant sur tous ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toutes autres sociétés ou personnes, dans chaque cas, pour autant que ces activités ne constituent pas des activités réglementées du secteur financier.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations et transactions qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à son objet social.

### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est établie pour une période indéterminée.

4.2. La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution des actionnaires de la Société adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

4.3. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

## **II. Capital social - Actions**

### **Art. 5. Capital social.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000) représenté par trente et un mille (31,000) actions sous forme nominative sans désignation de valeur nominale, toutes souscrites.

5.2. L'administrateur unique, ou le cas échéant, le conseil d'administration de la Société sera autorisé pendant une durée de 5 (cinq) ans à partir de la date de la constitution de la Société à:

(i) augmenter le capital social de la Société, à une ou plusieurs reprises, de trente et un mille euros (EUR 31.000) à cent mille euros (EUR 100,000) par la création et l'émission d'actions sans désignation de valeur nominale;

(ii) déterminer le moment et le lieu de l'émission de ces actions;

(iii) limiter ou suspendre les droits de souscription préférentielle relatifs à cette ou ces émissions d'actions et émettre ces actions aux personnes désignées par (les) l'administrateur(s);

(iv) enregistrer par un acte notarié toute augmentation de capital dans les limites du capital autorisé, et de modifier l'article 5.1. des Statuts en conséquence; et

(v) modifier le registre des actions de la Société chaque fois qu'une augmentation de capital est effectuée dans les limites du capital autorisé.

5.3. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'assemblée générale des Associés de la Société adoptée de la manière requise pour la modification des Statuts.

#### **Art. 6. Actions.**

6.1. Les actions peuvent être nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

6.2. Un registre des actionnaires sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et il peut être consulté par chaque actionnaire qui le désire.

6.3. Les actions nominatives seront transférées par une déclaration écrite de transfert inscrite dans le registre des actionnaires de la Société, qui sera exécutée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires respectifs. La Société peut aussi accepter d'autres instruments de transfert qu'elle jugera satisfaisants comme preuve de transfert.

6.4. Chaque action donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre d'actions existantes.

6.5. Envers la Société, les actions sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par action est admis. Les copropriétaires doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.6. La Société pourra racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi.

### **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 7. Conseil d'administration.**

7.1. La Société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Ils seront élus pour une durée ne pouvant excéder six ans et seront rééligibles. Toutefois, dans la mesure où la Société n'a qu'un actionnaire, l'actionnaire unique, après avoir pris acte lors d'une assemblée générale que la Société a un actionnaire unique, peut décider que la Société soit administrée par un administrateur unique, jusqu'à la première assemblée suivant l'admission d'au moins un actionnaire supplémentaire.

7.2. Les administrateurs seront élus par les actionnaires en assemblée générale. Les actionnaires de la Société détermineront également le nombre d'administrateurs (sous réserve de l'article 7.1 ci-dessus), leur rémunération et la durée de leur mandat. Au cas où un administrateur est nommé sans indication de la durée de son mandat, il sera considéré comme étant nommé pour une période de six ans à compter de la date de son élection. Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

7.3. Si une entité juridique est nommée administrateur de la Société, cette entité doit désigner un représentant permanent qui la représentera dans ses fonctions d'administrateur de la Société. Si le représentant permanent est incapable d'assumer ses fonctions quelle qu'en soit la raison (en ce compris, sans limitation, révocation, démission, mort), l'entité juridique doit immédiatement nommer un autre représentant permanent.

7.4. En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de démission ou toute autre cause, les administrateurs restants pourront élire, à la majorité des votes, un administrateur pour pourvoir au poste vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société qui procédera à la nomination définitive.

#### **Art. 8. Pouvoirs du conseil d'administration.**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les présents Statuts aux actionnaires sont de la compétence de l'administrateur unique ou, le cas échéant, du conseil d'administration de la Société qui aura tous pouvoirs pour accomplir tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, actionnaires ou non, par l'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration ou conformément à l'article 10.1 des Statuts.

8.3. L'actionnaire unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration de la Société peut déléguer la gestion journalière de la Société et le pouvoir de représenter la Société dans le cadre de cette gestion journalière à un ou plusieurs administrateurs, fondés de pouvoir ou autres agents, qui peuvent être mais ne sont pas obligatoirement actionnaires, agissant individuellement ou conjointement. Si un ou plusieurs administrateurs de la Société a/ont été habilité(s) à représenter la Société dans le cadre de la gestion journalière de la Société, le conseil d'administration devra rapporter à l'assemblée générale annuelle tout salaire, rémunération et/ou autres avantages accordés à cet(ces) administrateur(s) au cours de l'exercice social en question.

#### **Art. 9. Procédure.**

9.1. Le conseil d'administration de la Société doit nommer un président parmi ses membres et peut désigner un secrétaire, administrateur ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la Société et des assemblées générales des actionnaires de la Société.

9.2. Le conseil d'administration de la Société se réunira sur convocation du président du conseil d'administration de la Société ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans la convocation qui sera, en principe, au Luxembourg.

9.3. Il sera donné à tous les administrateurs une convocation écrite de toute réunion du conseil d'administration de la Société au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue de la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans la convocation de la réunion du conseil d'administration de la Société.

9.4. Cette convocation écrite n'est pas nécessaire si tous les administrateurs de la Société sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés de la réunion et avoir parfaite connaissance de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord de chaque membre du conseil d'administration de la Société donné par écrit soit en original, soit par télécopie, courrier électronique, télégramme ou télex. Des convocations écrites séparées ne seront pas exigées pour des réunions tenues à une heure et à un endroit prévus dans un calendrier préalablement adopté par une résolution du conseil d'administration de la Société.

9.5. Tout administrateur peut participer à toute réunion du conseil d'administration en nommant par écrit, soit en original ou par télécopie, courrier électronique, télégramme ou télex, un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut également nommer un autre administrateur comme son mandataire par téléphone, mais cette nomination devra ensuite être confirmée par écrit.

9.6. Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil d'administration ne sont valablement prises qu'à la majorité des voix exprimées. Au cas où, à une réunion, il y a égalité du nombre de voix pour et contre une résolution, le vote du président sera prépondérant. Les résolutions du conseil d'administration seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (le cas échéant).

9.7. Tout administrateur peut participer à la réunion du conseil d'administration de la Société par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'identifier, s'entendre, et se parler. La participation à une réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion et sera considérée comme tenue au siège social de la Société.

9.8. Les résolutions circulaires signées par tous les administrateurs seront valables et engageront la Société comme si elles avaient été adoptées à une réunion dûment convoquée et tenue. Les signatures peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées en original, par télégramme, telex, facsimile ou courrier électronique.

9.9. Au cas où un administrateur de la Société avait un intérêt contraire relativement à une décision que le conseil d'administration doit prendre, cet administrateur doit faire connaître au conseil d'administration de la Société son conflit d'intérêt et faire inscrire cette déclaration dans le procès-verbal de la réunion. L'administrateur concerné ne délibérera pas et ne votera pas sur l'affaire en question, et cette question ainsi que le conflit d'intérêt dudit administrateur seront rapportés à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société. Si la Société a un actionnaire unique, une déclaration du conflit d'intérêt sera inscrite dans le procès-verbal. Au cas où la Société est gérée par un administrateur unique, cet administrateur devra seulement mentionner son conflit d'intérêt à l'actionnaire.

9.10. Les dispositions de l'article 9.9 des présents Statuts ne s'appliquent pas quand les décisions de l'administrateur unique ou du conseil d'administration concernent des opérations courantes de la Société et sont conclues dans des conditions normales.

9.11. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou personne ne seront affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société ont un intérêt dans cette transaction, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé de cette autre société ou personne.

#### **Art. 10. Représentation.**

10.1. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature de l'administrateur unique, ou si la Société est gérée par un conseil d'administration, par les signatures conjointes de deux administrateurs de la Société.

10.2. La Société sera en outre engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été valablement délégué conformément aux articles 8.2. et 8.3. des Statuts et dans les limites de ce pouvoir.

#### **Art. 11. Responsabilité des administrateurs.**

11.1. Les administrateurs ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions applicables de la Loi.

11.2. Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, les administrateurs et autres fondés de pouvoir de la Société (en ce compris, pour écarter le moindre doute, le représentant permanent de toute entité juridique nommée administrateur de la Société), ainsi que toutes les personnes à qui des pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.2. et 8.3. des présents Statuts, seront indemnisés par prélèvement sur les actifs de la Société contre tous les coûts, frais, pertes, dommages et dépenses encourus ou supportés par eux en relation avec toutes actions, plaintes, procès ou procédures auxquels ils peuvent être partie en raison de leur statut actuel ou passé d'administrateurs, fondés de pouvoir ou délégués de la Société, en raison de toute transaction effectuée par la Société, tout contrat conclu ou action accomplie, ou omise ou dans laquelle ils ont participé, en relation avec l'exécution de leurs obligations, à

l'exception des dommages et dépenses dues à leur faute lourde ou manquement dolosif, dans chaque cas, sans préjudice de tous les autres droits dont ces personnes peuvent jouir.

11.3. Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, et sauf dans les cas prévus à l'article 59 paragraphe 2 de la Loi, un administrateur ne sera pas responsable des actes, négligences ou manquements des autres administrateurs, ou pour toute perte ou tout dommage causés par une erreur de jugement ou inadvertance de leur part, ou pour toute autre perte, dommage ou préjudice quel qu'il soit qui surviendrait lors de l'exécution de leur mandat, sauf si cela résulte de, ou est causé par, une faute lourde ou manquement dolosif lui incombant.

#### **IV. Assemblées générales des actionnaires**

##### **Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.**

12.1. L'assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à toutes les opérations de la Société dans les limites de la Loi.

12.2. Sans préjudice de l'article 12.4 des présents Statuts, les résolutions des actionnaires sont adoptées en assemblées générales.

12.3. Chaque actionnaire a un droit de vote proportionnel à son actionnariat. Chaque action donne droit à un vote.

12.4. L'actionnaire unique assume tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'assemblée générale des actionnaires. Les décisions de l'actionnaire unique sont consignées en procès-verbaux.

##### **Art. 13. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote.**

13.1. Les délais et formalités de convocation ainsi que les règles de tenue des assemblées générales prévus par la Loi gouverneront la convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société sauf stipulations contraires par les présents Statuts

13.2. Les assemblées des actionnaires de la Société seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations respectives des assemblées.

13.3. Si tous les actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée des actionnaires et se considèrent eux-mêmes comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation préalable.

13.4. Un actionnaire peut prendre part à toute assemblée des actionnaires de la Société en désignant une autre personne comme son mandataire (actionnaire ou non) par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

13.5. Chaque actionnaire peut également participer aux assemblées générales des actionnaires de la Société par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à l'assemblée peuvent s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à une assemblée par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à cette assemblée.

13.6. Chaque actionnaire peut également voter grâce aux formulaires de vote fournis par la Société. Les formulaires de vote contiennent la date et le lieu de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, le texte des résolutions proposées ainsi que pour chaque résolution proposée, trois cases permettant aux actionnaires de voter en faveur, contre ou de s'abstenir de voter s'agissant de la résolution proposée. Les formulaires de vote doivent être envoyés par les actionnaires par courrier, télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique au siège social de la Société. La Société n'acceptera que les formulaires de vote reçus avant la date de l'assemblée précisée dans la convocation. Les formulaires de vote qui ne contiennent ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention seront nuls.

13.7. Sauf si la Loi ou les présents Statuts l'exigent autrement, les résolutions à une assemblée des actionnaires de la Société dûment convoquée seront adoptées à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants sans tenir compte de la proportion du capital social représenté à cette assemblée.

13.8. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée pour modifier les Statuts ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital social est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si ce quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée sera convoquée dans les formes statutaires, par des annonces insérées deux fois, à quinze jours d'intervalle au moins et quinze jours avant l'assemblée dans le journal officiel du Luxembourg, le Mémorial, et dans deux journaux de Luxembourg. Cette convocation reproduira l'ordre du jour et indiquera la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibérera valablement quelle que soit la proportion du capital représentée. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être adoptées, devront réunir les deux tiers au moins des voix exprimées.

13.9. La nationalité de la Société ne peut être changée et les engagements de ses actionnaires ne peuvent être augmentés qu'avec l'accord unanime des actionnaires et propriétaires d'obligations.

#### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfiques - Supervision**

##### **Art. 14. Exercice Social et assemblée générale annuelle.**

14.1. L'exercice social de la Société commencera le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de la même année.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, l'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration dresse le bilan et le compte de pertes et profits de la Société ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, administrateurs et auditeur(s) de la Société.

14.3. L'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration de la Société devra, un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, fournir les pièces justificatives et un rapport sur les opérations de la Société au(x) commissaire(s) aux comptes de la Société qui devra préparer un rapport exposant ses/leurs propositions.

14.4. L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société se tiendra, conformément au droit luxembourgeois, au Luxembourg, à l'adresse du siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège social tel que précisé dans la convocation, le troisième lundi du mois de juin de chaque année à 10h00 du matin. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le jour ouvrable suivant.

14.5. L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société peut se tenir à l'étranger, si l'administrateur unique ou le conseil d'administration de la Société considère de manière discrétionnaire que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

#### **Art. 15. Commissaire aux comptes / réviseur d'entreprises.**

15.1. Les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs commissaires aux comptes ou, le cas échéant, par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises. Le(s) commissaire(s) aux comptes / réviseur(s) d'entreprises sera(ont) élu(s) pour une durée maximum de six ans et seront rééligibles.

15.2. Le(s) commissaire(s) aux comptes / réviseur(s) d'entreprises sera(ont) nommé(s) par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

#### **Art. 16. Affectation des Bénéfices.**

16.1. Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5 des Statuts.

16.2. L'assemblée générale des actionnaires de la Société décidera de l'affectation du solde du bénéfice net annuel et décidera de payer des dividendes aux moments qu'elle jugera opportuns au regard des objectifs et de la politique de la Société.

16.3. Les dividendes devront être payés aux lieu et place déterminés par l'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration conformément à la décision de l'assemblée générale des actionnaires. Les dividendes peuvent être payés en euro ou en toute autre devise choisie par l'administrateur unique ou le conseil d'administration de la Société.

16.4. L'administrateur unique, ou le cas échéant, le conseil d'administration de la Société peut décider de payer des dividendes intérimaires aux conditions et dans les limites fixées par la Loi.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

17.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou de plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires, nommés par une résolution de l'actionnaire unique ou de l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération. Sauf disposition contraire prévue par la résolution des actionnaires ou la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus larges pour la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société.

17.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux actionnaires proportionnellement aux actions que chaque actionnaire détient dans la Société.

#### *Disposition générale*

Il est fait référence aux dispositions de la Loi et à tout contrat qui peut être conclu entre les actionnaires de temps à autre (le cas échéant) pour tous les points qui ne font pas l'objet d'une disposition spécifique dans ces présents Statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achèvera le 31 décembre 2008.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2009.

#### *Souscription et libération*

Sur ces faits,

Mireia S.A., prénommée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à 31.000 actions sous forme nominative, sans valeur nominale, et d'en libérer 25% par un apport en numéraire immédiat d'un montant de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750).

Le montant de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.



91377

*Frais*

Les frais, dépenses, honoraires ou charges de toute sorte, qui incombent à la Société du fait de sa constitution, s'élèvent approximativement à EUR 1.900,-.

*Déclarations*

Le notaire soussigné déclare que les conditions prescrites par l'article 26 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée, ont été respectées.

*Résolutions de l'actionnaire unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'actionnaire de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. Comme il n'y a qu'un seul actionnaire, la personne suivante est nommée administrateur unique de la Société pour une durée qui expirera au sixième anniversaire de la date des présentes:

Monsieur Jean-Claude Wolff, avocat, avec adresse professionnelle au 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Monsieur Georges Kohn est nommé commissaire aux comptes de la Société pour une durée qui expirera à la prochaine assemblée générale annuelle de la Société.

3. Le siège social de la Société est établi au 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture ayant été faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: SCHIERES - H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 juillet 2008, LAC/2008/28740. — Reçu à 0,50% cent cinquante-cinq euros (EUR 155,-).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le dix-huit juillet de l'an deux mille huit.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008092617/242/649.

(080106755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

**Piwel S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 273, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 6.326.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092927/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS06982. - Reçu 26,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080106574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

**Jonathan Finance Holding S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 42.591.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008092442/506/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07201. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

---

**Imex Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 63.638.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092928/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS06980. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

---

**Ibag S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 95.593.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092929/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS06977. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

---

**Alesya S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Enseigne commerciale: Akula.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 35, rue du Fort Elisabeth.

R.C.S. Luxembourg B 140.197.

STATUTS

L'an deux mille huit, le seize juillet.

Par-devant Maître Martine DECKER, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1.- Monsieur Alessandro PANZONE, employé privé, né à Turi (Italie), le 18 août 1952, demeurant à L-1133 Luxembourg, 21, rue des Ardennes,

2.- Madame Alesya GRICHKO, (profession), née à Berezniki Permskay (Russie), le 22 mai 1973, demeurant à L-1133 Luxembourg, 21, rue des Ardennes,

ici représentée par Monsieur Alessandro PANZONE, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé, délivrée à Luxembourg, le 14 juillet 2008,

laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Lesquels comparants, agissant comme dit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée familiale, qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Alesya S.à r.l.» faisant le commerce sous l'enseigne «Akula».

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non-alcooliques.

D'une façon générale, elle fait toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet ou tout autre similaire ou connexe, ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- €), divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros chacune (125,- €) réparties comme suit:

1.- Monsieur Alessandro PANZONE, quatre-vingt-dix parts . . . . .	90
2.- Madame Alesya GRICHKO, dix parts . . . . .	10
Total des parts: cent parts . . . . .	100

Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- €) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

La propriété des parts sociales résulte des présents statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il n'y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 6.** Les parts sociales sont insaisissables. Entre associés les parts sont librement cessibles.

Elles ne peuvent être cédées à des non-associés que moyennant l'agrément unanime des associés.

En cas de refus de cession le ou les associés non cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession.

Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

**Art. 7.** Le décès, l'incapacité, la déconfiture ou la faillite, de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 8.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers, alors même qu'il y aurait parmi eux des mineurs ou incapables, ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer de quelque manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

#### Gérance - Assemblée générale

**Art. 9.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables par l'assemblée générale qui fixe la durée de leur mandat et leurs pouvoirs.

**Art. 10.** Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 11.** Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

**Art. 12.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 13.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

#### Année sociale - Bilan

**Art. 14.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Chaque année, le 31 décembre, les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse les comptes sociaux, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Sur le bénéfice net constaté, il est prélevé cinq pourcent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la libre disposition des associés.

#### Dissolution - Liquidation

**Art. 15.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés, qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

### Disposition générale

**Art. 16.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Mesure transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2008.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est estimé à 1.000,- €.

#### *Assemblée Générale Extraordinaire*

Et à l'instant les associés, agissant comme prédit, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale, et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- 1.- L'adresse du siège social est fixée à L-1463 Luxembourg, 35, rue du Fort Elisabeth.
- 2.- Est nommé pour une durée indéterminée:
  - gérant technique: Monsieur Alessandro PANZONE, préqualifié,
  - gérant administratif: Madame Alesya GRICHKO, préqualifiée,
- 3.- Vis-à-vis des tiers, la société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant technique.

Dont acte, fait et passé en l'étude du notaire instrumentant. Date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Panzone, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 juillet 2008. Relation: LAC/2008/29398. — Reçu à 0,25 %: trente et un euros vingt-cinq cents (€ 31,25).

Le Receveur (signé): Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 21 juillet 2008.

MARTINE DECKER.

Référence de publication: 2008092683/241/103.

(080107036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

### **Financière de Grammond S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 140.152.

### — STATUTS

L'an deux mille huit, le dix-sept juin.

Par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société ID TRUST MANAGEMENT, ayant son siège avenue de la Chênaie, 166, à Uccle B-1180 Bruxelles ici représentée par Mademoiselle Nathalie Jacquemart, employée privée, 48, bd Grande duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée à Bruxelles, le 15 mai 2008,

laquelle procuration, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte, afin d'être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Laquelle comparante, ès-qualités qu'elle agit, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme:

#### **Dénomination - siège - durée - objet - capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "FINANCIERE DE GRAMMOND S.A.".

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets, marques de fabrique et licences y reliées et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède une participation ou un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-) représenté par CENT (100) actions d'une valeur nominale de TROIS CENT DIX EUROS (EUR 310,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

#### Administration - surveillance

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

**Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

**Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société.

Le conseil d'administration peut également déléguer tous pouvoirs et des mandats spéciaux à toutes personnes, qui ne doivent pas nécessairement être administrateurs, nommer et révoquer tous directeurs et employés et fixer leurs émoluments.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

#### **Assemblée générale**

**Art. 14.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier vendredi du mois d'avril à 10.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le dixième du capital social.

**Art. 17.** Chaque action donne droit à une voix. La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action.

#### **Année sociale - répartition des bénéfices**

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

**Art. 19.** Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

#### **Dissolution - liquidation**

**Art. 20.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et rémunérations.

#### **Disposition générale**

**Art. 21.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2008.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2009.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

#### *Souscription et paiement*

Les actions ont été souscrites comme suit par:

Souscripteurs	Nombre d'actions	Montant souscrit et libéré EUR
ID TRUST MANAGEMENT, prédésignée . . . . .	100	31.000,-

Les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-), de sorte que cette somme se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

La preuve en a été donnée au notaire soussigné qui le reconnaît.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Frais*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ deux mille Euros (EUR 2.000,-).

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant la comparante, ès-qualités qu'elle agit, s'est constituée en assemblée générale extraordinaire à laquelle elle se reconnaît dûment convoquée et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, a à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

La "Société Financière de Grammond" reprend la responsabilité, et en son nom et pour son propre compte, ratifie l'ensemble des actes et documents, posés, contractés, souscrits, par "ID Trust Management" prédésignée au nom et pour compte de "Financière de Grammond en voie de constitution", dont notamment:

- la souscription, en date du 17 juin 2008, au capital de la société S3C, société par actions simplifiée de droit français, ayant son siège social au 36, boulevard Jean D. Blanqui, F-06340 La Trinité, en cours d'immatriculation au RCS de Nice, à concurrence de 123.000 euros représentés par 123.000 actions de catégorie A.
- Les premières décisions des associés prises à l'issue de la constitution de la société S3C, en date du 17 juin 2008.

*Deuxième résolution*

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, pour une durée de six ans:

- a.- Maître Michaël Dandois, avocat à la cour, 48, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
  - b.- Maître Antoine Meynial, avocat à la cour, 48, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
  - c.- Monsieur Stéphane Warnier, employé privé, 48, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
- Maître Antoine Meynial est désigné président du conseil d'administration.

*Troisième résolution*

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, pour une durée de six ans:

CHESTER & JONES Sàrl, RCS Luxembourg B120602, 62, route de Luxembourg, L-4760 Pétange

*Quatrième résolution*

Le siège social de la société est fixé au 48, boulevard Grande -Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: N. JACQUEMART, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils, le 26 juin 2008. LAC/2008/25980. — Reçu cent cinquante-cinq Euros (EUR 155.-).

*Le Receveur (signé): F. SANDT.*

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2008.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2008092656/208/165.

(080106411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

**Aurelia Capital, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 134.735.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 8 juillet 2008 que

Trafalgar Catalyst Fund a transféré 1.050 parts sociales à

- Trafalgar Merchant Fund, un fonds constitué et régi selon les lois des Iles Cayman ayant son siège social à 87, Mary Street, George Town, Iles Cayman enregistré dans le Registre de Commerce et des Sociétés des Iles Cayman sous le numéro WK-211563

Trafalgar Discovery Fund a transféré 1.050 parts sociales à

- Trafalgar Merchant Fund, un fonds constitué et régi selon les lois des Iles Cayman ayant son siège social à 87, Mary Street, George Town, Iles Cayman enregistré dans le Registre de Commerce et des Sociétés des Iles Cayman sous le numéro WK-211563

Trafalgar Recovery Fund a transféré 1.050 parts sociales à

- Trafalgar Merchant Fund, un fonds constitué et régi selon les lois des Iles Cayman ayant son siège social à 87, Mary Street, George Town, Iles Cayman enregistré dans le Registre de Commerce et des Sociétés des Iles Cayman sous le numéro WK-211563

Depuis lors les parts sociales sont réparties comme suit:

- Trafalgar Catalyst Fund 3.150 parts sociales
- Trafalgar Discovery Fund 3.150 parts sociales
- Trafalgar Recovery Fund 3.150 parts sociales
- Trafalgar Merchant Fund 3.150 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2008.

*Aurelia Capital S.à.r.l.*

Signature

Référence de publication: 2008092100/250/32.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07631. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

---

**YMA Asset Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 126.537.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008092312/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS07035. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

---

**Xin-Xing s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9414 Vianden, 13, rue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 103.744.

Le bilan au 31-déc-07 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008092452/800250/12.

Enregistré à Diekirch, le 22 juillet 2008, réf. DSO-CS00363. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080106094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

---

**Sertilux s.e.n.c., Société en nom collectif.**

Siège social: L-3480 Dudelange, 24, rue Gaffelt.

R.C.S. Luxembourg B 127.483.

*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 18 juillet 2008*

L'an deux mille huit, le 18 juillet, à 09:00 heures.

Les associés de la société SERTILUX, SENC au capital de 200 euros divisés en 20 parts sociales, dont le siège social est à LUXEMBOURG, 83, rue de Hollerich, se sont réunis sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par Mr KATEB Abdelhamid.

L'assemblée est présidée par M. KATEB Abdelhamid, gérant.

Sont présents:

- Mr Abdelhamid KATEB, propriétaire de 15 parts sociales;
- Mr Yacine KATEB, propriétaire de 5 parts sociales;
- Mr Carlo TURANO, acquéreur de 10 parts sociales lors de la présente assemblée,



Soit au total 2 associés présents ou représentés, totalisant 20 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant:

- Modification de l'article 4 des statuts concernant le transfert du siège social à l'adresse suivante: 24, rue Gaffelt, L-3480 DUDELANGE

- Modification de l'article 6 des statuts, en effet, Mr Carlo TURANO, carreleur, demeurant, 2, rue de Normandie à FLORANGE F-57190, intègre la société en tant qu'associé par l'apport en numéraire de 10 nouvelles parts sociales soit cent euros (100 euros), augmentant ainsi le capital social de deux cents euros (200 euros) à trois cents euros (300 euros) soit au total trente (30) parts sociales.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants:

- Le texte des résolutions soumis au vote de l'assemblée;

Le président donne ensuite lecture des rapports mentionnés ci-dessus.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour:

*Première résolution*

- Modification de l'article 4 des statuts concernant le transfert du siège social à l'adresse suivante: 24, rue Gaffelt L-3480 DUDELANGE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Deuxième résolution*

Modification de l'article 6 des statuts, en effet, Mr Carlo TURANO, carreleur, demeurant 2, rue de Normandie à FLORANGE F-57190, intègre la société en tant qu'associé par l'apport en numéraire de 10 nouvelles parts sociales soit cent euros (100 euros), augmentant ainsi le capital social de deux cents euros (200 euros) à trois cents euros (300 euros) soit au total trente (30) parts sociales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

*Troisième résolution*

L'assemblée donne à la gérance tous pouvoirs de signature, et d'effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

Abdelhamid KATEB / Abdelhamid KATEB / Yacine KATEB / Carlo TURANO

*Le gérant / Associé / Associé / Associé*

Référence de publication: 2008092088/7678/52.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08084. - Reçu 91,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080105799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

**Compagnie de l'Occident pour la Finance et l'Industrie, Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 9.539.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2008, les mandats des Administrateurs MM. Frédéric WAGNER, Président, Drusbergstrasse 54, CH-8053 ZURICH, Massimo TRABALDO TOGNA, Vice-Président, Via A. Giussano 26, I-20145 Milan, Bruno PANIGADI, Secrétaire, Via T. Salvini, 4, I-20122 MILAN, Jean-Noël LEQUEUE, Chemin du Bois des Paresseux, 30, B-6700 Arlon, Jean BODONI, rue des Aubépines, 180, L-1145 Luxembourg, Umberto TRABALDO TOGNA, Ch. Calandrini 6, CH-1231 CONCHES, Americo BORTUZZO, Am Biirk, 2, L-6231 BECH et Robert HOFFMANN, rue Principale 51, L-2590 Neuhaeusgen ont été renouvelés pour une durée d'un an, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009. MAZARS, rue Henri M. Schnadt, 10A, L-2530 Luxembourg, a été nommée en tant que Réviseur d'Entreprises pour les comptes sociaux et pour les comptes consolidés pour une durée d'un an, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009. Son mandat de Commissaire aux comptes n'a pas été renouvelé.

Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Pour COMPAGNIE DE L'OCCIDENT POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE, Société Anonyme

Experta Luxembourg, Société Anonyme

Catherine DAY-ROYEMANS / Mireille Wagner

Vice-Président / -

Référence de publication: 2008092503/1017/23.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS06816. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

---

**I.E.R.I., Institut Européen de Recherches et d'Investissements S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle et Commerciale.

R.C.S. Luxembourg B 38.202.

L'an deux mille huit, le seize juillet.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, soussignée.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "INSTITUT EUROPEEN DE RECHERCHES ET D'INVESTISSEMENTS S.A.", en abrégé "I.E.R.I.", ayant son siège social à L-8410 Steinfort, 26, route d'Arlon, R.C.S Luxembourg section B numéro 38.202, constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, le 2 octobre 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 117 de 1992.

Les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par Maître Christine DOERNER, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 3 mars 1999, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 400 du 2 juin 1999.

L'assemblée est présidée par Monsieur Paolo CREA, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Jacques DARDAR, employé privé, demeurant professionnellement à L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Olivier MURRU, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 1.250 (mille deux cent cinquante) actions, représentant l'intégralité du capital social sont dûment présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Conversion de la monnaie d'expression du capital de francs luxembourgeois en Euros, au taux de conversion officiel de l'UEM qui est de 40,3399 LUF (QUARANTE virgule TROIS MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF FRANCS LUXEMBOURGEOIS) pour 1,- Euro (UN EURO), de sorte que le capital social sera de TRENTE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-SIX EUROS SOIXANTE-NEUF CENTS CENTS (EUR 30.986,69) et de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions.

2.- Modification du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 3 des statuts.

3.- Transfert du siège social à Zone Industrielle et Commerciale à L-3378 Livange (Commune de Roeser) et modification subséquente du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts

4.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de modifier la monnaie d'expression du capital de francs luxembourgeois en Euros, au taux de conversion officiel de l'UEM qui est de 40,3399 LUF (QUARANTE virgule TROIS MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF FRANCS LUXEMBOURGEOIS) pour 1,- Euro (UN EURO), de sorte que le capital social sera de TRENTE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-SIX EUROS SOIXANTE-NEUF CENTS (30.986,69 EUR) et de supprimer la désignation de la valeur des actions.

*Deuxième résolution*

Suite à ce qui précède, l'assemblée générale décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à TRENTE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-SIX EUROS SOIXANTE-NEUF CENTS (30.986,69 EUR), divisé en MILLE DEUX CENT CINQUANTE (1.250) actions, sans désignation de valeur nominale."

Les autres alinéas de l'article 3 des statuts restent inchangés.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social actuel de la société de 26, route d'Arlon L-8410 Steinfort à sa nouvelle adresse Zone Industrielle et Commerciale à L-3378 Livange (commune de Roeser).

*Quatrième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la 3<sup>ème</sup> résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le siège social est établi à Livange (commune de Roeser)."

Les autres alinéas de l'article 1<sup>er</sup> des statuts restent inchangés.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont entièrement à la charge de la société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Strassen, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Crea, J. Dardar, O. Murru, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Al. A.C., le 17 juillet 2008, Relation: EAC/2008/9608. — Reçu douze euros 12,- €.

Le Receveur ff. (signé): N. Boica.

POUR COPIE CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 21 juillet 2008.

BLANCHE MOUTRIER.

Référence de publication: 2008092599/272/74.

(080107053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

**Management Co-operative Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 123.689.

—

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092938/6654/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08589. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

**Jawer (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 54.164.

—

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092939/4181/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07500. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

**HEIRENS Romain S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9371 Gilsdorf, 10, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 93.368.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092930/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS06976. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

---

**HC International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 98.751.

*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 30 mars 2008*

*Cinquième résolution*

L'Assemblée Générale décide de nommer Madame Violène ROSATI, résidant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, au poste d'administrateur de la société avec effet au 30 juin 2007.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui se tiendra en 2009.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008092550/587/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07683. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

---

**Amorim Investments III S.A., Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 124.526.

In the year two thousand and eight, on the twenty-sixth of June.

Before Maître Jean SECKLER, notary, residing at Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Amorim Investments III S.A. (the "Company"), a société anonyme recorded in the trade and companies' register of Luxembourg under section B number 124.526, having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, incorporated by deed of the undersigned notary on January 11, 2007, published in the Mémorial C number 717 of April 26, 2007, and whose articles of association have been amended for the last time by deed of the undersigned notary on June 14, 2007, published in the Mémorial C number 1789 of August 23, 2007.

I. The meeting was presided by Mr Américo FERREIRA DE AMORIM, company director, residing in Porto, Portugal. Mr Raphaël ROZANSKI, maître en droit, residing professionally in Luxembourg, was appointed as secretary and Mr David SANA, maître en droit, residing professionally in Luxembourg, was appointed as scrutineer.

II. The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The shareholders present and the number of shares held are shown on an attendance list which is signed by the shareholders, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. Said attendance list will be kept by the undersigned notary. As it appears from said attendance list, all three hundred and ten (310) Ordinary Shares and all ninety nine thousand six hundred and ninety (99,690) Preferred Shares in issue in the Company are present at the present extraordinary general meeting so that the meeting is validly constituted and can validly deliberate and resolve on the item of the agenda.

2. The agenda of the meeting is as follows:

*Sole resolution*

"To amend article 9 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

" **Art. 9. Representation of the company.** The Company will be bound, towards third parties:

(i) by the joint signatures of two managing directors in all matters related to the day-to-day management. A matter is assumed to be related to the day-to-day management when it creates an obligation or liability of the Company of less than fifty thousand Euro (€ 50,000.-) on a monthly basis;

(ii) for any other matters, by the joint signatures of three directors, at least two of whom shall be B directors and one of whom shall be an A director;

(iii) by the signature of any persons to whom powers to represent the Company for specific matters have been granted according to Article 10.2 and acting within the limits of such powers."

3. All the shareholders further declare that they perfectly know the agenda of the meeting so that it can validly be held without convening notices.

III. After deliberation the shareholders of the meeting unanimously took the following resolution:

*Sole resolution*

The shareholders of the Company unanimously resolved to amend article 9 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

" **Art. 9. Representation of the company.** The Company will be bound, towards third parties:

(i) by the joint signatures of two managing directors in all matters related to the day-to-day management. A matter is assumed to be related to the day-to-day management when it creates an obligation or liability of the Company of less than fifty thousand Euro (€ 50,000.-) on a monthly basis;

(ii) for any other matters, by the joint signatures of three directors, at least two of whom shall be B directors and one of whom shall be an A director;

(iii) by the signature of any persons to whom powers to represent the Company for specific matters have been granted according to Article 10.2 and acting within the limits of such powers."

*Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at nine hundred and fifty Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, herewith states that at the request of the appearing persons, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day indicated at the beginning of the deed.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

En l'an deux mille huit, le vingt-six juin.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire, résidant à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Amorim Investments III S.A. (la "Société"), une société anonyme inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 124.526, dont le siège social est situé au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, constituée suivant un acte du notaire instrumentant du 11 janvier 2007, publié dans le Mémorial C numéro 717 du 26 avril 2007, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte du notaire instrumentant du 14 juin 2007, publié dans le Mémorial C numéro 1789 du 23 août 2007.

I. L'assemblée a été présidée par Monsieur Américo FERREIRA DE AMORIM, demeurant à Porto, Portugal. Monsieur Raphaël ROZANSKI, maître en droit, résidant professionnellement au Luxembourg, a été désigné secrétaire et Monsieur David SANA, maître en droit, résidant professionnellement au Luxembourg, a été désigné scrutateur.

II. Le président a exposé et prié le notaire d'acter ce qui suit:

1. Les actionnaires présents et le nombre d'actions détenues sont mentionnés sur une liste de présence signée par les actionnaires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence sera conservée par le notaire instrumentant. Comme indiqué sur ladite liste de présence, les trois cent dix (310) Actions Ordinaires et quatre-vingt-dix-neuf mille six cent quatre-vingt-dix (99.690) Actions Préférentielles émises par la Société sont présentes à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions sur le point mentionné à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Résolution unique*

"Modifier les dispositions l'article 9 des statuts de la société comme suit:

" **Art. 9. Représentation de la société.** La Société sera engagée vis-à-vis des tiers:

(i) par la signature conjointe de deux administrateurs-délégués pour toutes les questions relevant de la gestion journalière. Sont considérées comme relevant de la gestion journalière toutes les affaires qui engagent la Société pour un montant inférieur à cinquante mille Euros (50.000,- €) calculé sur une base mensuelle;

(ii) pour toute autre question, par la signature conjointe de trois administrateurs, dont au moins deux seront des administrateurs B et un sera un administrateur A;

(iii) par la signature de toute personne ayant reçu le pouvoir de représenter la Société pour des questions spécifiques conformément à l'article 10.2 et agissant dans les limites de ces pouvoirs.»

3. Tous les actionnaires déclarent en outre connaître parfaitement l'ordre du jour de l'assemblée de sorte qu'elle peut se tenir valablement sans avis de convocation.

III. Après délibération, les actionnaires de l'assemblée a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

*Unique résolution*

Les actionnaires de la Société ont décidé à l'unanimité de modifier les dispositions de l'article 9 des statuts de la société comme suit:

" **Art. 9. Représentation de la société.** La Société sera engagée vis-à-vis des tiers:

(i) par la signature conjointe de deux administrateurs-délégués pour toutes les questions relevant de la gestion journalière. Sont considérées comme relevant de la gestion journalière toutes les affaires qui engagent la Société pour un montant inférieur à cinquante mille Euros (50.000,- €) calculé sur une base mensuelle;

(ii) pour toute autre question, par la signature conjointe de trois administrateurs, dont au moins deux seront des administrateurs B et un sera un administrateur A;

(iii) par la signature de toute personne ayant reçu le pouvoir de représenter la Société pour des questions spécifiques conformément à l'article 10.2 et agissant dans les limites de ces pouvoirs."

*Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations ou commissions de quelque nature que ce soit qui devront être supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés à neuf cent cinquante Euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, constate que, sur demande des parties comparantes, le procès verbal est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite du présent procès-verbal, les membres du Bureau ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: FERREIRA DE AMORIM - ROZANSKI - SANA - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 7 juillet 2008 Relation GRE/2008/2760. — Douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 juillet 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008092596/231/116.

(080107008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

**AFI International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 17.321.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

Référence de publication: 2008092937/322/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS07893. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

**Jawer (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 54.164.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092940/4181/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07499. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

---

**Five Mounts Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 86.869.

Il résulte d'un contrat de cession signé en date du 28 mai 2008 que la part sociale que détient FIVE MOUNTS PROPERTIES HOLDING LIMITED dans FIVE MOUNTS INVESTMENTS S. à r. l. a été cédée à la société FIVE MOUNTS REAL ESTATE INVESTMENTS S.à r. l., ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 93.862.

Pour extrait

La société

Signature

Référence de publication: 2008092549/587/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07684. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

---

**Ewerhardt Spedition G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 37, Esplanade de la Moselle.  
R.C.S. Luxembourg B 93.201.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092931/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS06973. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

---

**Appartinvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9371 Gilsdorf, 10, rue des Prés.  
R.C.S. Luxembourg B 112.201.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092932/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS06970. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

---

**C.I.P., Compagnie Industrielle et Financière des Produits Amylacés, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 4.367.

Le bilan au 30 septembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2008.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008092933/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2008, réf. LSO-CS06359. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

---

**Airworks S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 81.036.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008092943/4181/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07492. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

---

**Airworks S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 81.036.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008092944/4181/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07480. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

---

**H2O Floation Center S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1321 Luxembourg, 29C, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 106.780.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008092945/1026/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS07854. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

---